

SOMMAIRE

1. Diagnostic territorial | p.7

1.1. Bourgogne et Franche-Comté, une histoire partagée | p.8

1.2. Un espace partagé et intermédiaire | p.10

1.3. Diagnostic régional condensé | p.13

1.4. Toile territoriale régionale | p.32

1.5. Enjeux territoriaux via une matrice AFOM | p.46

2. Pronostic régional à l'horizon 2050 | p.51

Scénario tendanciel INSEE au fil de l'eau | p.52

Ce volet 2 de l'étude Attractivité pose un diagnostic régional et se penche sur un pronostic possible au fil de l'eau, inspirée des projections INSEE, d'ici le milieu du siècle... Ce diagnostic prospectif s'inscrit en complément des cartes et analyses produites par ailleurs et qui ont alimenté le début de la mission (cf. volet 4, diaporamas de présentation) ainsi que la contribution des services du SGAR sur les leviers d'attractivité en Bourgogne-Franche-Comté à destination le Préfet de région.

1. Diagnostic territorial

- 1.1. *Bourgogne et Franche-Comté, une histoire partagée* | p.8
- 1.2. *Un espace partagé et intermédiaire* | p.10
- 1.3. *Diagnostic régional condensé* | p.13
- 1.4. *Toile territoriale régionale* | p.32
- 1.5. *Enjeux territoriaux via une matrice AFOM* | p.46

1.1. Bourgogne et Franche-Comté, une histoire partagée

L'apogée des relations entre Bourgogne et Franche-Comté remonte à la période des ducs de Bourgogne, particulièrement sous la dynastie des Valois (de 1384 à 1477). En 1384, à la suite du mariage de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avec Marguerite III de Flandre, la Franche-Comté entre dans le domaine des ducs. Elle devient alors une partie intégrante de cet ensemble territorial, surnommé les États bourguignons, qui comprenait également la Flandre, le Brabant et les Pays-Bas. Les ducs, notamment Philippe le Bon et Charles le Téméraire, gouvernent ces territoires comme un véritable État européen, tirant parti des richesses agricoles de Bourgogne et du dynamisme économique de la Franche-Comté, en particulier grâce aux villes comme Dole et Besançon. En 1477, l'effondrement de cet État après la mort de Charles le Téméraire conduit à la séparation des deux régions : la Bourgogne revient au royaume de France, tandis que la Franche-Comté reste sous domination impériale (Saint-Empire romain germanique).

En 1678, après la guerre de Hollande (1672-1678) et le traité de Nimègue, Louis XIV annexe la Franche-Comté, intégrant ainsi la région au royaume de France. Cela marque un rapprochement durable entre les deux territoires bourguignons-francs-comtois, désormais sous une administration commune, bien que la Franche-Comté conserve certaines spécificités juridiques et fiscales héritées de son passé impérial. Durant cette période, les relations entre Bourgogne et Franche-Comté s'intensifient. Dijon, capitale de la Bourgogne, joue un rôle clé en devenant un centre administratif majeur. Cet équilibre perdure jusqu'à la Révolution française, où l'organisation territoriale est profondément remaniée.

La Révolution française redéfinit les territoires en abolissant les anciennes provinces et en créant les départements (1790). La Bourgogne est divisée en quatre départements : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre, et Yonne, tandis que la Franche-Comté est découpée en trois départements : Doubs, Jura, et Haute-Saône (c'est seulement en 1922 que le territoire de Belfort devient un département à part entière et opte pour un rattachement à la Franche-Comté). Initialement, cette réorganisation vise à uniformiser le territoire et à réduire les spécificités régionales issues de l'Ancien Régime. Même si les structures administratives se centralisent, les spécificités culturelles et économiques de chaque région demeurent, notamment la viticulture en Bourgogne et les savoir-faire artisanaux de la Franche-Comté.

Les deux régions connaissent une évolution contrastée face à l'industrialisation. En Bourgogne, la viticulture et l'agriculture dominant encore largement, avec des bassins industriels localisés (notamment autour du Creusot et de Montceau-les-Mines) liés à l'extraction du charbon et à la métallurgie. La région devient un pôle stratégique pour le transport grâce au développement du canal de Bourgogne et à l'extension du réseau ferroviaire. En Franche-Comté, l'industrialisation s'intensifie autour de l'horlogerie (notamment à Besançon), du textile et des forges. La région Franche-Comté se distingue également par sa proximité avec la Suisse, qui favorise les échanges économiques et l'émergence de savoir-faire spécialisés autour de l'horlogerie.

Après 1945, la Bourgogne et la Franche-Comté bénéficient du Plan Marshall et des politiques de reconstruction, favorisant la modernisation de l'agriculture et l'émergence de nouveaux pôles industriels, comme les usines Peugeot à Sochaux-Montbéliard, qui deviennent un moteur économique pour la Franche-Comté.

En 2016, dans le cadre de la réforme territoriale nationale (loi relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral), les deux régions sont fusionnées pour former la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette union vise à renforcer la cohérence économique et politique d'un vaste territoire (cinquième plus vaste des treize régions de France métropolitaine). Dijon devient le siège du Conseil régional, tandis que Besançon accueille l'Hôtel de région. L'union administrative s'appuie sur des complémentarités avérées au cours du temps : la Bourgogne offre une vitrine agricole et patrimoniale, tandis que la Franche-Comté conserve un dynamisme démographique et industriel.

Au fil des siècles, la Bourgogne et la Franche-Comté ont traversé des transformations majeures, de la disparition des provinces à leur union contemporaine. Ces évolutions ont été façonnées par des spécificités territoriales marquées : la Bourgogne est restée une terre d'agriculture (viticulture, élevage bovin), de patrimoine (climats de Bourgogne, édifices...) et de métallurgie - sidérurgie (pièces industrielles dont nucléaires au Creusot) tandis que la Franche-Comté s'est affirmée comme un territoire également agroalimentaire (Comté, salaisons...), industrio-artisanal (automobile, bois, horlogerie, papeterie...) et d'innovation technique (microtechniques et nanotechnologies, technologies médicales, bois, matériaux biosourcés...).

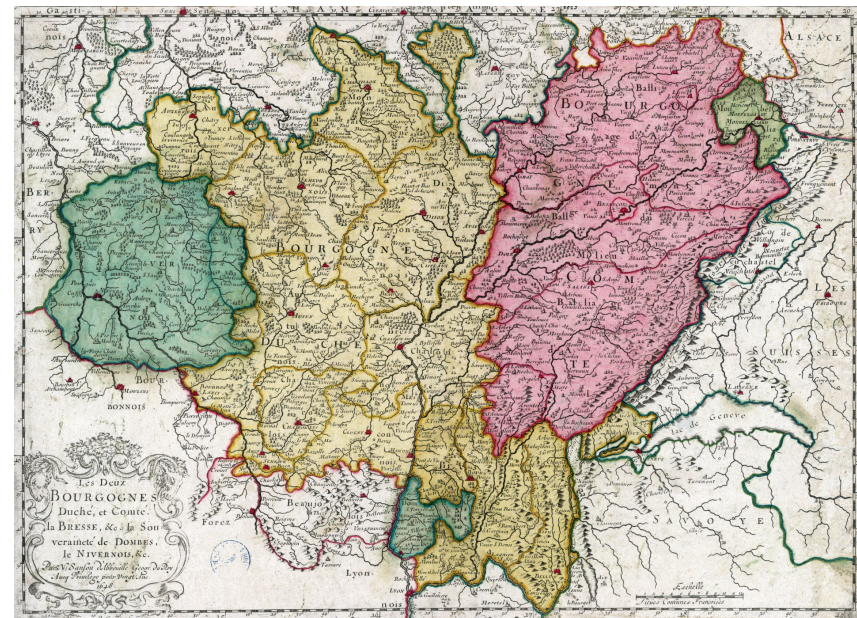


Fig.1. Carte des deux Bourgognes, Duché et Comté en 1648, Wikimedia, 2024

1.2. Bourgogne-Franche-Comté, un espace partagé et intermédiaire

Le système spatial bourguignon-franc-comtois bien que central et bénéficiant d'une position favorable est actuellement en marge des systèmes voisins plus importants et plus dynamiques : Bassins parisien et lyonnais voire ligérien, plateau suisse (axe Genève - Berne - Bâle), axes rhénan et mosellan.

Une région exposée aux effets des crises successives

En dépit d'un positionnement stratégique entre couloirs rhodanien et rhénan, la plus industrielle des régions au regard de la part des emplois industriels dans l'emploi total (mais 4e place seulement à l'échelle nationale pour la part de la valeur ajoutée dans l'industrie) apparaît aujourd'hui particulièrement exposée aux effets de la crise économique : perte d'emplois, hausse du taux de chômage, et plus largement, diminution du PIB par habitant entre 2007 et 2012 (constituant la plus faible évolution du PIB par habitant en France).

Dans ce contexte, la région Bourgogne-Franche-Comté fait face à des difficultés d'ordres économique et démographique. Le développement économique constitue le principal défi pour cette nouvelle région avec un taux de création d'entreprises parmi les plus faibles des régions françaises, et une faible part de cadres dans l'ensemble de la population active. Par ailleurs, avec l'une des plus faibles évolutions de la population à l'échelle nationale, un solde migratoire négatif et une population vieillissante, la situation démographique de Bourgogne Franche-Comté est également préoccupante.

Enfin, les défis liés à l'éducation et à la formation des jeunes sont également à relever, avec en particulier un faible taux de diplômés du supérieur et un relatif déficit d'équipements dans le supérieur. Mais globalement, les enjeux sociaux sont moins prégnants sur le territoire, la région apparaissant comme relativement peu marquée par la pauvreté et les inégalités (faible taux de sur-occupation des logements, taux de foyers allocataires CAF moyen) même si dans le même temps, le revenu médian demeure inférieur à la moyenne nationale.

CGET, « La France des nouvelles régions », 2016.

Un système spatial intermédiaire, mal vertébré

L'ensemble Bourgogne - Franche-Comté diffère profondément de l'Alsace ou de la Lorraine. C'est un espace intermédiaire, mal vertébré, manquant d'un véritable point fort, difficile à définir, sinon négativement, par référence aux régions voisines dominées par Paris, Lyon, Nancy ou Strasbourg ; il est d'ailleurs soumis à des tendances centrifuges : le groupe urbain Belfort-Montbéliard noue de plus en plus de liens avec Mulhouse ; Châtillon-sur-Seine et Montbard regardent nettement vers Paris, tandis que le sud du Jura est orienté vers Lyon. C'est un espace faible où l'industrialisation a été tardive, où la population est peu dense et dont la situation de carrefour, pourtant remarquable, est mal valorisée.

A-t-on d'ailleurs affaire à une région ? On peut en douter. Il y a deux réseaux urbains centrés sur Besançon et Dijon. La structure spatiale n'est pas sans analogie avec celle de l'Ouest : morcelée, dépourvue d'une véritable métropole, trop éloignée de la capitale pour être dans sa zone d'influence directe, mais trop faible pour être entièrement autonome en ce qui concerne la desserte en services. On y distingue plusieurs sous-espaces : celui de la Porte d'Alsace, celui de Besançon et surtout celui de Dijon.

Daniel NOIN, « L'espace français », 1976.

Histoire de Franche-Comté

... Qui veut organiser une région dans le domaine si varié qu'occupent juxtaposées des contées aussi différentes que les plateaux arides de la Côte-d'Or, les vallées vosgiennes de la Haute-Saône septentrionale, la plaine de Saône, les deux vignobles, bourguignon et comtois se faisant face, le Jura et le Morvan, se heurte - se heurtera toujours - aux plus grandes difficultés. Car il n'y a pas, dans ce domaine, de métropole régulatrice et animatrice dont l'attraction se fasse sentir de loin...

Lucien FÈBVRE, « Histoire de Franche-Comté », 1922.

A défaut d'avoir une centralité qui s'impose comme un centre majeur régional, la Bourgogne-Franche-Comté est un espace structuré par son armature urbaine ou plusieurs polarités s'organisent autour de ses marges, souvent en complémentarité avec des pôles extérieurs (Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Sens voire Auxerre, Vesoul, Belfort, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Mâcon). La dorsale Rhin-Rhône apparaît comme un axe urbain structuré, dynamique et encore robuste.

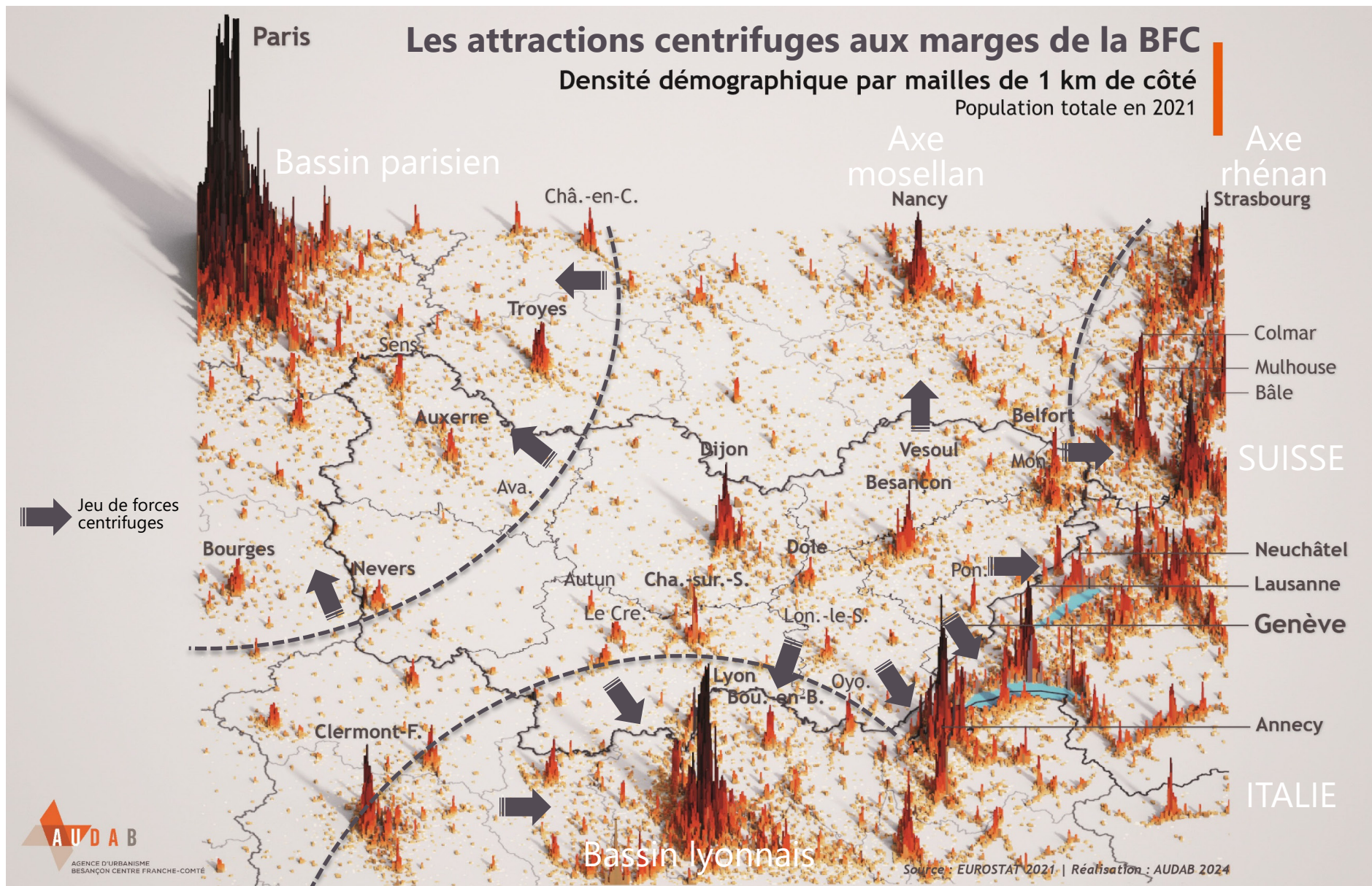


Fig.2. Carte des attractions centrifuges aux marges de la BFC, AUDAB, 2024

1.3. Diagnostic régional condensé

1.3.1. Structures et dynamiques démographiques de la Bourgogne-Franche-Comté

2 803 977 hab. en 2022 | **2 818 338** hab. en 2016 | **-14 361** hab. soit **-2 394** hab. par an | **-0,1 %** / an

Structure démographique 2021 :	Moins de 25 ans	20 - 65 ans	Plus de 65 ans
BFC	28 %	49 %	23 %
France	30 %	50 %	20 %

Source : INSEE 2024, RP 2021

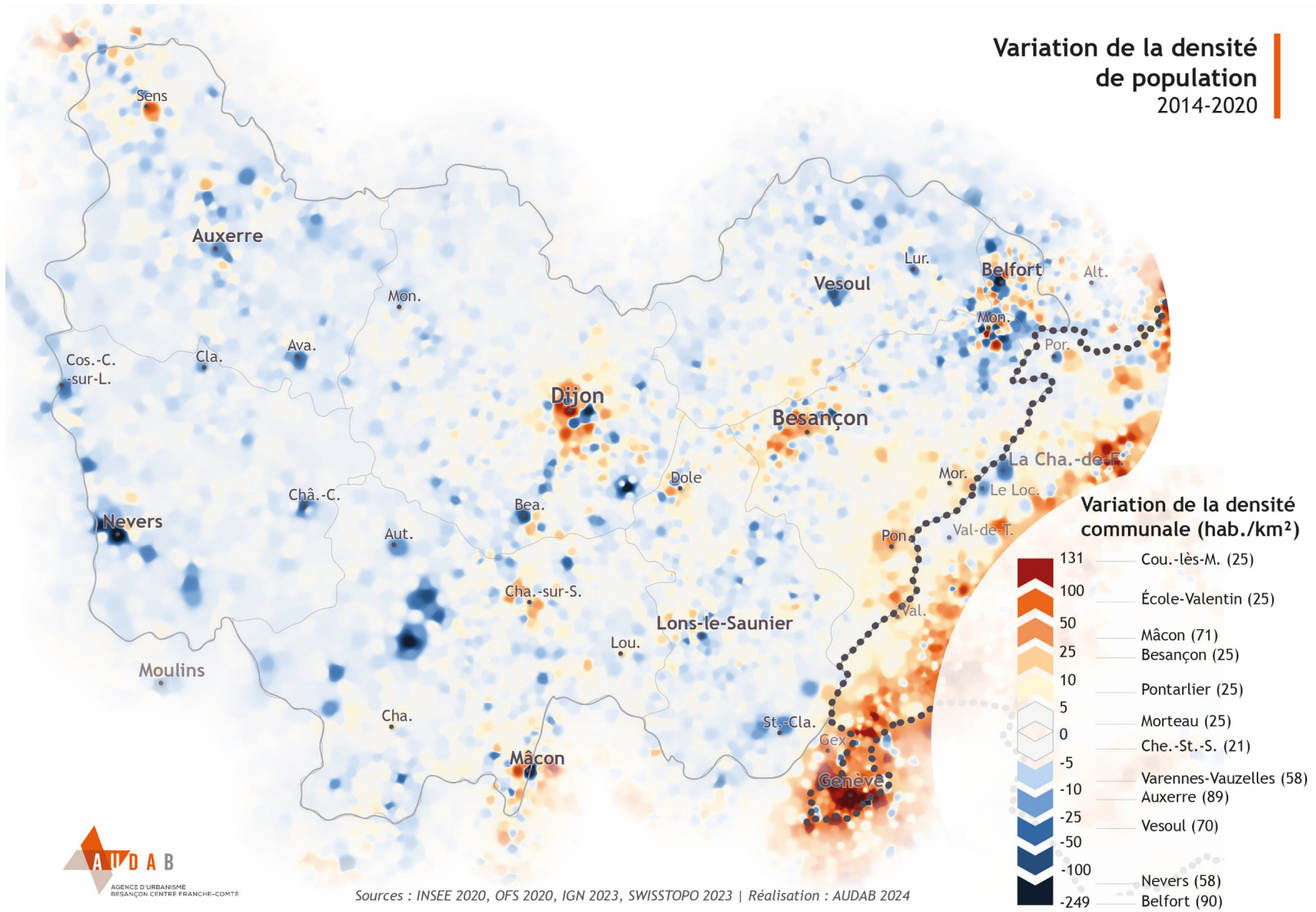
Évolution 2015-2021 :	Moins de 25 ans	20 - 65 ans	Plus de 65 ans
BFC	-1 pt	-2 pts	+3 pts
France	-1 pt	-1 pt	+2 pt

Source : INSEE 2024, RP 2021, RP 2022

Chaque année en moyenne, la région Bourgogne-Franche-Comté perd près de **2 400** habitants, un rythme de diminution qui ralentit par rapport à la période 2015 - 2021 qui a perdu près de 3 500 habitants par an : **5 000** jeunes (moins de 25 ans) et **9 000** personnes potentiellement actives (25-64 ans) en moins pour **10 500** seniors supplémentaires. Entre 2016 et 2022, le dynamisme démographique régional est essentiellement porté par les territoires de Dijon Métropole (+1 122 hab./an), du Grand Besançon Métropole (+867 hab./an), de la CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (+413 hab./an), du Grand Pontarlier (+267 hab./an) ou de la CA du Grand Sénonais (+197 hab./an). Bien qu'il se soit récemment rapproché d'un certain point d'équilibre entre 2015 et 2021 (-260 hab. / an.), le solde migratoire apparent régional était auparavant structurellement déficitaire. Ce signal faible d'amélioration sera étudié attentivement lors des prochains recensements de population. Le solde naturel est désormais le principal facteur de la décroissance démographique. Auparavant

excédentaire et porteur de la croissance démographique, le solde naturel régional est désormais structurellement négatif (-3 240 hab. / an). Ce solde naturel négatif est le résultat d'une concordance de plusieurs facteurs : accélération du vieillissement démographique, taux de natalité en baisse (diminution de la fécondité, recul de l'âge moyen au premier enfant et choix de vie marqués par des familles moins nombreuses) et départ des jeunes actifs vers les principaux bassins d'emplois alentours (Paris, Lyon, Strasbourg voire l'Occitanie). Par conséquent, la BFC est une région caractérisée par un vieillissement accru de sa population accompagné d'un faible taux de natalité et des dynamiques migratoires déficitaires notamment chez les jeunes actifs. Aussi, la pandémie de COVID-19 a-t-elle également eu des répercussions notables sur la démographie régionale, avec une augmentation accrue des décès en 2020 et 2021, ce qui a accentué la baisse du solde naturel régional.

Fig.3. Carte de la variation de la densité de population 2014-2020, AUDAB, 2024



Analyse démographique de la variation de population en Bourgogne-Franche-Comté (2014-2020 et 2016-2022)

D'un point de vue géographique, la région est séparée en deux par l'axe Dijon-Mâcon. À l'est de cet axe, le territoire est globalement plus dense, plus jeune et plus dynamique démographiquement. Il est bordé par les grandes aires urbaines de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Beaune et Dijon qui prolongent le couloir rhodanien, et par celles de Montbéliard et Belfort situées à l'extrémité de l'axe rhénan. Il dessine ainsi un arc urbain qui s'étire jusqu'à la frontière suisse, jalonné des grandes aires urbaines de Dole, Besançon et Pontarlier. La présence de grands axes routiers (N57, N70, N83...) et autoroutiers (A6, A36, A39) favorise la dynamique démographique entre les grands pôles urbains (Mâcon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Dole, Besançon).

La proximité de la Suisse, très attractive par les emplois proposés (horlogerie, microtechniques, santé et soins, BTP, services hôteliers...), joue également un rôle structurant. La bande frontalière, bien que située en zone de moyenne montagne (massif jurassien), est ainsi l'un des espaces dont la densité de population progresse le plus ces dernières années.

À l'inverse, la partie ouest régionale (nord de la Côte-d'Or, ouest de la Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne) est constituée essentiellement de zones rurales ou industrielles peu denses et en déclin démographique structurel. Sept communes de plus de 9 500 habitants (Nevers, Auxerre, Sens, Cosne-Cours-sur-Loire, Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines), relativement distantes les unes des autres, structurent ce vaste territoire peu densément peuplé. Parmi elles, seules Auxerre et surtout Sens voient leur population augmenter. Les personnes âgées de 75 ans et plus y sont proportionnellement les plus représentées (en particulier dans le département de la Nièvre où elles représentent près de 15 % de la population totale contre 9,5 % dans le département du Doubs). Dans

cette partie, un espace se démarque toutefois du point de vue de sa dynamique démographique : le nord de l'Yonne bénéficie, autour de Sens, du desserrement francilien (axe Sens - Montereau-Fault-Yonne - Melun - Paris) et gagne des habitants grâce à son solde migratoire excédentaire.

Analyse démographique de la carte de typologie des soldes naturels et migratoires en Bourgogne-Franche-Comté (2014-2020)

À la maille des zones d'emploi, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre également des dynamiques démographiques contrastées révélant les défis d'un territoire à la fois traversé par des flux migratoires de redistribution essentiellement internes et marqués par des disparités évolutives fortes. Sur les 21 zones d'emploi de la région, seules 6 zones gagnent encore des habitants. Si les pôles urbains et les zones frontalières jouent un rôle démographique moteur (zones d'emploi de Dijon, Besançon et Pontarlier), la majorité des territoires ruraux ou en déprise industrielle sont en décroissance partielle voire totale :

- zones d'emploi de Saint-Claude et de Belfort en déclin démographique lié à un solde migratoire (apparent) négatif ;
 - zones de Lons-le-Saunier, Chalon-sur-Saône, Charolais, Autun et Cosne-Cours-sur-Loire en déclin démographique lié à un solde naturel négatif ;
 - zones d'emploi de Montbéliard, Vesoul, Beaune, Creusot-Montceau, Châtillon-Montbard, Avallon, Nevers et Auxerre en déclin démographique total lié à des soldes naturel et migratoire négatifs.
- Situées en périphérie métropolitaine (de l'axe Dijon - Besançon ou des bassins francilien et lyonnais), les zones d'emploi de Dole, Mâcon et Sens voient leur population croître grâce à un excédent migratoire et ce, malgré un solde naturel déficitaire. L'attractivité résidentielle joue un rôle clé dans ces zones, notamment pour des ménages cherchant un cadre de vie moins urbain mais proche des principaux pôles d'emploi.

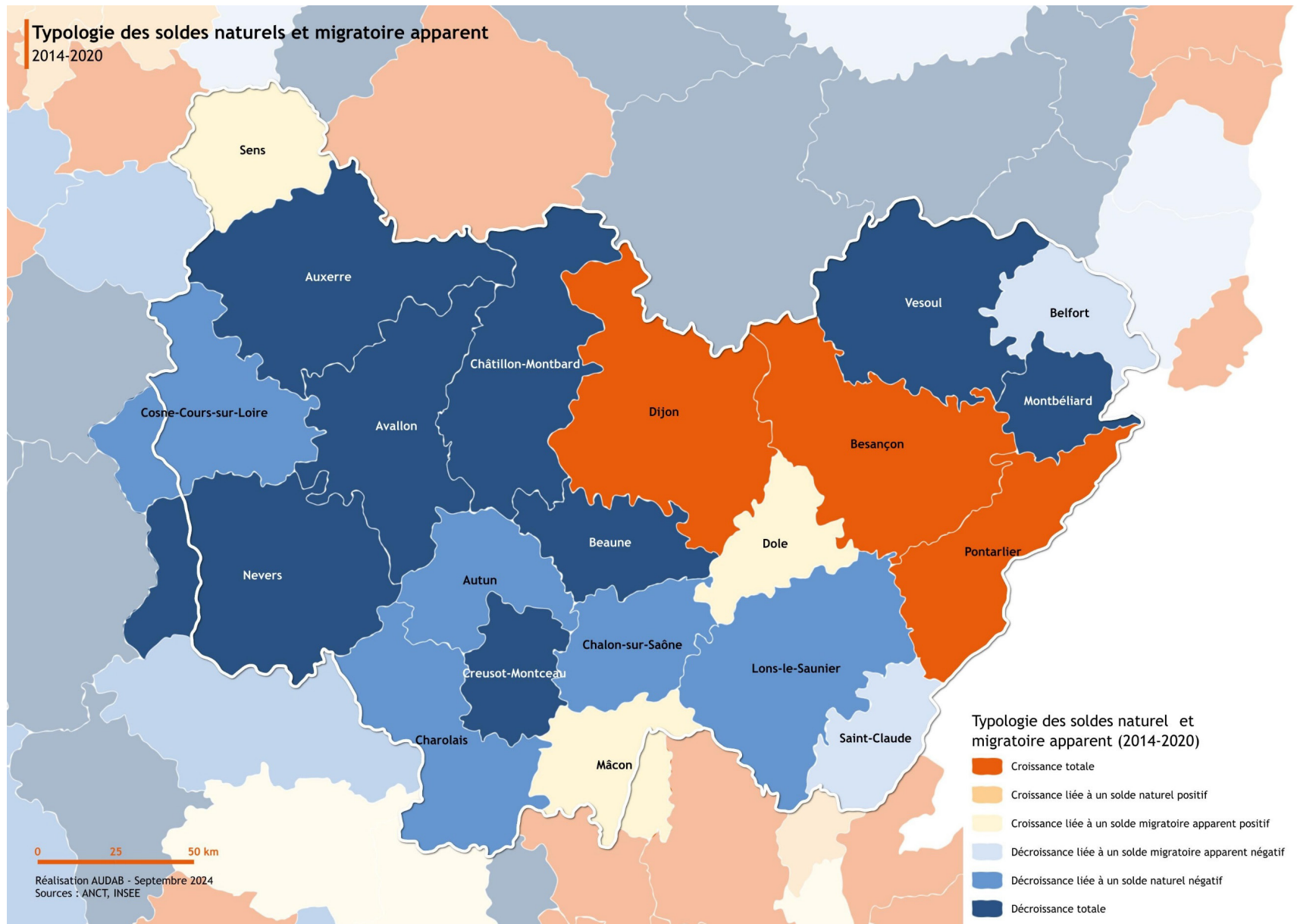


Fig. 5. Carte de la typologie des soldes naturel et migratoire 2014-2020, AUDAB, 2024

Écarts entre les recensements INSEE 2014-2020 et 2015-2021

Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. L'INSEE a adapté ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce report et continuer à produire des chiffres de populations légales chaque année. En raison du report de l'enquête annuelle 2021 (sauf à Mayotte) lié à la situation sanitaire du Covid-19, les résultats du millésime 2021 du recensement doivent actuellement être comparés avec ceux de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans. Selon l'INSEE et malgré le report de l'EAR* (enquête annuelle de recensement) de 2021 et conformément à la loi, les populations légales et les résultats statistiques continuent à être produits et diffusés tous les ans, selon le calendrier habituel.

Les différences constatées entre les recensements 2014-2020 et 2015-2021 en Bourgogne-Franche-Comté, malgré seulement un an de glissement, sont significatives. Elles soulèvent plusieurs hypothèses explicatives basées sur des évolutions démographiques structurelles, des effets conjoncturels liés à la pandémie de Covid19, et des particularités méthodologiques éventuelles de la non collecte des données en 2021 pour cause de confinement. Débutée au début de l'année 2024, cette étude s'était initialement basée sur le recensement 2014-2020. Fin juin, l'INSEE a actualisé la période, la portant de 2015 à 2021. Suite à cela, l'AUDAB a remarqué des écarts significatifs.

Écarts entre les deux périodes successives :

- *Variation absolue : De -3 155 hab./an à -3 458 hab./an, soit une dégradation de 303 habitants/an.*
- *Solde naturel : De -1 488 hab./an à -3 241 hab./an, soit une dégradation significative de 1 753 habitants/an.*
- *Solde migratoire : De -1 667 hab./an à -217 hab./an, soit une amélioration notable de 1 450 habitants/an.*

Effondrement du solde naturel : -1 753 hab./an

Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, s'est effondré brutalement entre les deux périodes pourtant rapprochées de seulement un an. Plusieurs explications pourraient justifier cette dégradation :

- Pandémie de Covid-19 et surmortalité : L'année 2020 a été marquée par une hausse de la mortalité liée à la pandémie. Le glissement entre 2014-2020 et 2015-2021 inclut désormais l'impact de 2020 - 2021, années durant lesquelles la pandémie a entraîné une surmortalité importante, notamment chez les populations âgées, qui sont nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté. Ce facteur a pu amplifier de fait, la dégradation du solde naturel.
- Viellissement accéléré de la population : La région connaît un vieillissement de sa population depuis plusieurs décennies maintenant. Ce phénomène structurel se traduit par une augmentation naturelle des décès par rapport aux naissances.

Le solde naturel négatif s'aggrave donc progressivement au fur et à mesure que le poids des générations plus âgées augmente.

- Chute des naissances : La pandémie de Covid19 a également eu un effet indirect sur la fécondité, avec une baisse des naissances observée en France en 2020 et 2021, en partie à cause des incertitudes économiques et sociales liées à la crise sanitaire. Cela a contribué à creuser davantage le déficit naturel.

Amélioration du solde migratoire : +1 450 hab./an

Le solde migratoire, historiquement négatif dans la région, s'améliore de manière significative entre les deux périodes. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette tendance :

- Changement des dynamiques migratoires post-Covid : La crise du Covid19 a pu profondément bouleverser les comportements résidentiels. On a observé un certain nombre de départs des grandes villes (essentiellement Paris), avec un regain d'intérêt pour les zones moins denses et plus rurales. La Bourgogne-Franche-Comté, bien que moins attractive en termes de dynamisme économique, a pu bénéficier de cet effet conjoncturel, attirant des populations à la recherche d'un cadre de vie plus naturel ou plus spacieux, notamment via le télétravail.
- Moins de départs en période de crise : Le confinement et les restrictions de mobilité durant la période 2020-2021 ont limité les flux migratoires, notamment les départs vers d'autres régions ou pays. Cela a pu freiner l'exode des populations jeunes, qui partent habituellement vers Lyon, Strasbourg,

Paris, en Suisse, etc. réduisant ainsi le déficit migratoire observé précédemment.

- Méthodologie et biais de collecte en 2021 : L'absence de collecte de données en 2021 a conduit l'INSEE à utiliser des projections et des sources alternatives pour cette année-là. Il est probable que ces ajustements méthodologiques aient légèrement sous-estimé les mouvements migratoires réels, créant ainsi un solde migratoire moins négatif que lors des périodes où les recensements étaient menés de manière complète.

La dégradation rapide du solde naturel et l'amélioration concomitante du solde migratoire semblent en grande partie liées aux effets de la pandémie de COVID-19, avec une mortalité accrue en 2021, un impact sur les naissances, et des migrations modifiées par la crise sanitaire. Toutefois, un biais statistique inhérent à la méthode palliative de l'INSEE n'est pas à exclure, c'est la raison pour laquelle, les prochains résultats (périodes 2016-2022, 2017-2023, 2018-2024, 2019-2024...) seront suivis attentivement afin de déterminer le degré d'intensité de ce « signal » statistique jugé pour l'instant « faible ».

1.3.2. Activité et attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté

Internationalisation et attractivité de la région

Il s'agit dans un premier temps de saisir le rôle de la région Bourgogne-Franche-Comté au sein de l'Union européenne et de la France afin d'optimiser les stratégies d'attractivité et de les ajuster aux évolutions du contexte global, marqué notamment par des crises comme celle liée à la pandémie de COVID-19 ou la guerre en Ukraine. Dans cette approche observationnelle, la région est comparée ici aux autres régions, à la fois européennes et françaises, selon 6 niveaux d'attractivité définis par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2022) : les dynamiques économiques, les atouts touristiques, la disponibilité foncière et le logement, le bien-être des résidents et la cohésion sociale, la connectivité et la qualité de l'environnement naturel.

Dynamiques économiques

Marché du travail (taux d'emploi des jeunes) :

La Bourgogne-Franche-Comté se positionne relativement haut par rapport à la moyenne française en raison notamment de la prédominance de secteurs économiques fortement recruteurs de main-d'œuvre jeune et faiblement qualifiée, comme l'industrie, l'agroalimentaire et la logistique, qui offrent de nombreuses opportunités, notamment via l'apprentissage et les contrats en alternance.

Économie (PIB par habitant 2015) :

La région Bourgogne-Franche-Comté se situe en dessous de la moyenne française et européenne (100), illustrant un PIB par habitant relativement faible. Cela reflète la structure économique régionale,

dominée par des activités industrielles traditionnelles et agricoles souvent moins génératrices de valeur ajoutée que les secteurs tertiaires ou technologiques.

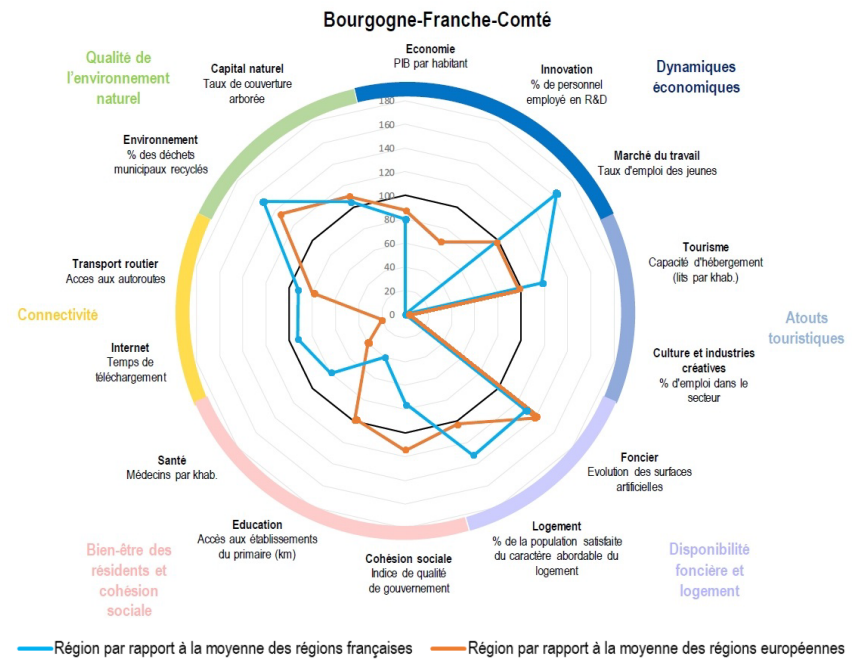


Fig. 6. Graphique - Représentations graphiques de l'attractivité territoriale concernant la BFC (OCDE, 2022)



Fig. 7. Graphique - Nuage de mots récurrents sur les sites web concernant la BFC (OCDE, 2022)

Innovation (% de personnel employé en R&D) :

L'indicateur est ici très inférieur à la moyenne française (et européenne), bien que la région abrite certains pôles de compétitivité et centres de recherche tels que Vitagora à Dijon, le Pôle des Microtechniques à Besançon, la Nuclear Valley au Creusot, le Véhicule du Futur à Belfort et Polymeris à Dijon. Ce déficit en R&D peut s'expliquer par un tissu industriel encore marqué par des activités traditionnelles (métallurgie, agroalimentaire, fabrication de matériels de transport, plastiques, machines...) et une sous-représentation des entreprises innovantes (innovation de produits ou de procédés, recherche et le développement expérimental).

Atouts touristiques

Tourisme (capacité d'hébergement) :

Le potentiel touristique est au niveau des moyennes française et européenne. Si la région est moins connue pour son hébergement touristique de masse, elle offre de par son patrimoine culturel (vignobles, gastronomie, sites historiques, édifices, présence de 8 sites UNESCO...) d'importantes opportunités de tourisme vert à développer.

Culture et industries créatives (% d'emploi dans le secteur) :

La région est ici très en retrait. Cela peut être dû à un faible maillage urbain de grande taille, limitant le développement des industries créatives généralement concentrées dans les métropoles européennes.

Disponibilité foncière et logement

Foncier (évolution des surfaces artificielles 2004-2019) :

La Bourgogne-Franche-Comté affiche une artificialisation de ses sols au-dessus des moyennes française et européenne, probablement liée à la dispersion de l'habitat et de l'activité économique, caractéristiques d'un territoire marqué par un réseau de villes moyennes et de zones rurales. Ce modèle spatial favorise un étalement urbain significatif, souvent lié à la construction de zones pavillonnaires, d'infrastructures routières et de zones d'activités en périphérie des villes.

Logement (% de population satisfaite du caractère abordable du logement) :

La région est bien positionnée, avec un score au-dessus des moyennes, reflétant une accessibilité élevée au logement grâce à des prix modérés, notamment dans les zones rurales et les villes moyennes.

Bien-être des résidents et la cohésion sociale

Cohésion sociale (indice de qualité de gouvernement) :

Cet indice est fondé sur une vaste enquête européenne auprès des citoyens où les répondants sont interrogés sur les perceptions et les expériences de la corruption dans le secteur public, ainsi que sur la mesure dans laquelle les citoyens pensent que divers services du secteur public sont fournis impartialement et en bonne qualité. Légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale, la

Bourgogne-Franche-Comté montre des fragilités en termes de gouvernance et de cohésion sociale.

Éducation (accès aux établissements primaires) :

Indice de distance routière moyenne parcourue par les élèves jusqu'à leur école, la région est proche de la moyenne européenne et en-deçà de celle française, traduisant une couverture relativement homogène en termes d'accès aux écoles primaires, malgré la dispersion géographique de sa population.

Santé (médecins pour 1000 habitants) :

Concernant l'offre médicale régionale (nombre de médecins pour 1000 habitants), la Bourgogne-Franche-Comté se situe en dessous des moyennes européenne et française, signalant une difficulté croissante à maintenir une densité médicale suffisante, notamment dans les zones rurales isolées.

Connectivité

Internet (temps de téléchargement) :

La connectivité numérique est inférieure à la moyenne, ce qui reflète des retards dans la couverture en très haut débit dans certaines zones rurales, un frein certain pour l'attractivité et le télétravail.

Transport routier (accès aux autoroutes) :

La région est positionnée autour des moyennes nationale et européenne, traduisant une bonne accessibilité autoroutière, notamment grâce à des axes majeurs comme l'A6 (Paris-Lyon), l'A36 (Dole - Mulhouse) et l'A39 (Dijon - Dole - Bourg-en-Bresse).

Qualité de l'environnement naturel

Environnement (% des déchets municipaux recyclés) :

La Bourgogne-Franche-Comté se situe au-dessus de la moyenne, mettant en avant un engagement notable dans le recyclage et la gestion des déchets, cohérent avec une sensibilité croissante aux enjeux environnementaux.

Capital naturel (taux de couverture arborée) :

C'est l'un des atouts de la région, avec un taux de couverture arborée légèrement supérieur à la moyenne. La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une couverture naturelle importante, notamment grâce à ses massifs forestiers (Morvan, Jura).

Cette analyse met en évidence des atouts contrastés : des forces environnementales et opportunités foncières importantes, mais des faiblesses relatives dans les dynamiques économiques et l'innovation. Le tourisme, la cohésion sociale, le bien-être des résidents, et la connectivité nécessitent également des efforts pour pallier les disparités territoriales par rapport aux autres régions françaises et européennes. Une stratégie concertée, équilibrée, alliant transition écologique et modernisation économique, pourrait notamment renforcer l'attractivité régionale globale.

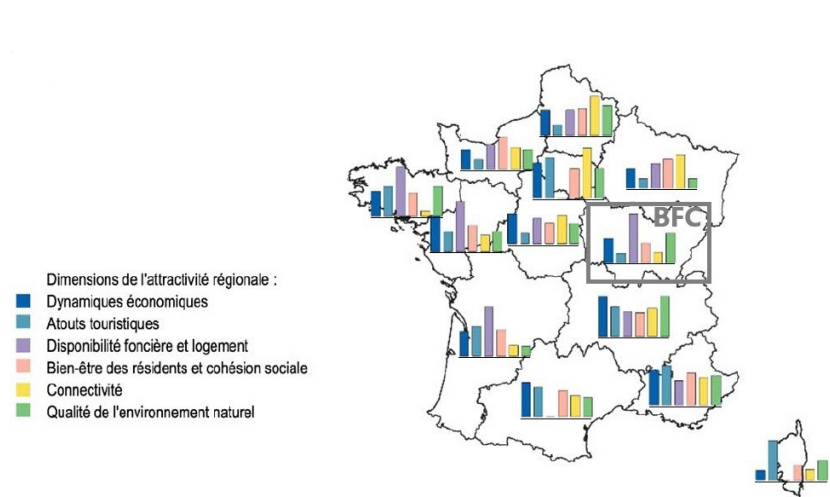
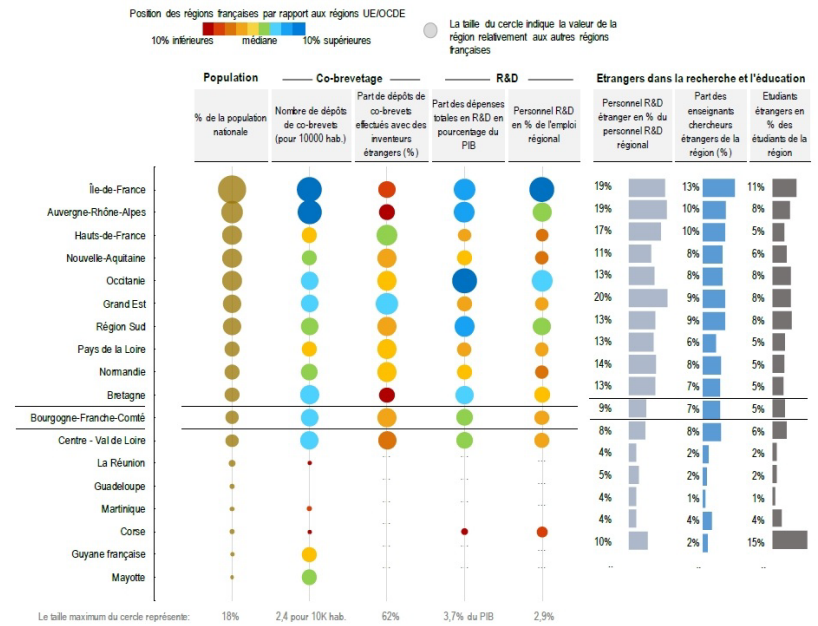


Fig. 8. Carte de l'attractivité des régions françaises : points forts par rapport à la moyenne des régions européennes - Part des indicateurs supérieurs à la moyenne des régions européennes selon les dimensions de l'attractivité (OCDE, 2022)



Note : Les régions sont triées par ordre décroissant de leur population. Dans ce graphique, la couleur des cercles identifie la position des régions françaises par rapport aux régions de l'OCDE.
 Source : Base de données de l'OCDE sur l'internationalisation des régions françaises, Eurostat (dépenses et personnel R&D), l'Observatoire des territoires - ANCT (enseignants chercheurs et étudiants étrangers).

Fig. 9. Graphique - Attractivité des régions françaises via la R&D (OCDE, 2022)

1. Co-brevetage (dépôts pour 10 000 hab.) :

La BFC se situe au-dessus de la médiane des régions de l'UE/OCDE (à l'instar des régions voisines du Grand-Est et du Centre-Val-de-Loire). Elle montre une certaine capacité d'innovation, notamment grâce à ses secteurs industriels de pointe comme l'horlogerie, la métallurgie et l'agro-industrie. La proximité de pôles universitaires (Besançon, Dijon) et sa connexion à des réseaux transfrontaliers (Suisse) expliquent en partie ces performances.

2. Co-brevetage (part avec inventeurs étrangers) :

La part de co-brevets réalisés avec des inventeurs étrangers est relativement faible, plaçant la BFC en-deçà de la médiane des régions OCDE. Cela reflète une faible intégration dans les réseaux internationaux d'innovation, probablement en raison d'un tissu économique orienté vers des PME locales et d'un manque d'attractivité pour les investissements étrangers.

Cependant et pour contrebalancer cet aspect, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une part relativement importante d'investissements étrangers (Allemagne, États-Unis et Pays-Bas...), principalement orientés vers le secteur industriel (industrie automobile et la production de machines et d'équipements).

3. R&D (dépenses totales en R&D en % du PIB) :

Avec près de 1,8 % du PIB dédié à la R&D en 2023 (INSEE, Strater, DRARI Bourgogne-Franche-Comté), la BFC se place légèrement au-dessus de la médiane française et OCDE, illustrant une bonne dynamique. Cela est dû à des industries spécifiques innovantes (équipements de transport, santé, mécanique) et aux efforts de recherche dans les universités et centres technologiques régionaux.

4. R&D (personnel dans l'emploi régional) :

La BFC se situe légèrement en dessous de la médiane française et européenne. Ce résultat est en cohérence avec la présence ancrée de secteurs industriels innovants et d'universités bien implantées dans le tissu local (Dijon et Besançon). Toutefois, le défi reste d'attirer des talents extérieurs pour consolider cet avantage.

5. Personnel R&D étranger :

Le pourcentage de personnel R&D étranger est faible (9 %), ce qui place la BFC en dessous de la médiane. Cette sous-représentation traduit un manque d'attractivité internationale pour les chercheurs, malgré des infrastructures universitaires de qualité (Université Bourgogne Europe et Université Marie-et-Louis-Pasteur).

6. Enseignants-chercheurs étrangers :

Avec 7 % d'enseignants-chercheurs étrangers, la BFC est également sous la médiane. Cela reflète une internationalisation modérée de ses universités et une attractivité limitée vis-à-vis des chercheurs étrangers, souvent attirés par des régions plus dynamiques comme l'Île-de-France ou Auvergne-Rhône-Alpes.

7. Étudiants étrangers :

Avec 5 % d'étudiants étrangers, la BFC se positionne parmi les régions accueillant proportionnellement le moins d'étudiants étrangers. Ce chiffre témoigne du défi d'attirer des étudiants internationaux dans des universités régionales qui, bien que reconnues localement, souffrent de la concurrence d'autres universités plus connectées à des réseaux mondiaux (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Occitanie...).

Attractivité territoriale au sein de la région et à ses marges

L'emploi en Bourgogne-Franche-Comté est majoritairement concentré sur les principaux pôles urbains tels que Dijon (97 830 emplois en 2021), Besançon (73 150 emp.), Chalon-sur-Saône (31 230 emp.), Mâcon (27 015 emp.), Belfort (25 770 emp.), Auxerre (25 520 emp.), Nevers (21 340 emp.), Montbéliard (16 800 emp.), Vesoul (16 540), Sens (16 360 emp.)... L'axe régional Rhin-Rhône allant de Mâcon à Belfort en passant par Dijon, Dole et Besançon concentre plus de la moitié des emplois régionaux. Toutefois, il existe d'autres pôles d'emplois secondaires notamment proches de la frontière suisse également attractifs et dynamiques (centralités de Pontarlier, Morteau, Maïche ou les Rousses comprises dans la zone d'emploi de Pontarlier).

Les différentes dynamiques présentes sur le territoire régional peuvent être regroupées en 4 typologies pour décrire la corrélation existante entre l'emploi et la démographie. La mise en lien de ces deux éléments fait ressortir des territoires attractifs (gain d'habitants et d'emplois), en exclusion (diminution d'habitants et d'emplois), et d'autres dans un entre-deux bénéficiant d'un gain de populations ou d'emplois. La région Bourgogne-Franche-Comté est dépourvue de la typologie de territoires « résidentiels », où la dynamique démographique est décorrélée de la décroissance de l'emploi.

En termes d'attractivité et plus précisément d'attraction spatiale, les forces centrifuges à l'œuvre aux marges régionales (attraction des bassins parisien et lyonnais, Suisse, Alsace voire axe mosellan) l'emportent sur les forces dites centripètes proprement régionales (axe Besançon-Dijon et par extension dorsale Rhin-Rhône).

Cadrant « territoires régionaux attractifs » :

Zones d'emploi de Besançon, Dijon, Dole, Mâcon, Pontarlier, Sens.

Les territoires attractifs sont ceux qui parviennent à conserver à la fois une croissance d'emplois et d'habitants. Il s'agit des pôles urbains importants de l'axe Rhin Rhône et les villes moyennes du sud de l'ancienne Bourgogne, ainsi que les territoires frontaliers non spécialisés et plutôt résidentiels. Sont concernées en premier lieu, les villes de Dijon et Besançon, principaux moteurs de l'emploi régional proposant une offre conséquente et diversifiée d'emplois, et possédant également un capital important de formations du supérieur avec les infrastructures nécessaires : logements étudiant, services de transport infra-urbain, dynamisme culturel... C'est ici que les nouveaux arrivants hors-région s'installent principalement. Ils sont à la recherche d'aménités que proposent les villes de cette taille (proximité des services, facilité de déplacements, opportunités d'emplois et formations, culture et sorties...).

D'autres territoires en gain d'habitants et d'emplois concernent également les villes moyennes à distance raisonnée des pôles d'emploi principaux et où les infrastructures de transports permettent un mode de vie pendulaire ou frontalier. Dans cette catégorie, se trouvent les pôles de Mâcon (tourné vers le bassin lyonnais), Dole ou encore Sens (tourné vers l'Île-de-France). L'installation dans une centralité de ce type permet un accès moins coûteux aux logements, tout en conservant un temps de trajet raisonnable jusqu'au lieu de travail : moins d'une heure de train du centre-ville de Lyon depuis Mâcon, 30-45min du centre de Dijon ou de Besançon depuis Dole. Par ailleurs, c'est cette même dynamique qui est à l'œuvre dans les zones d'emplois d'Auvergne-Rhône-Alpes limitrophes de Mâcon, comme à Villefranche-sur-Saône ou Bourg-en-Bresse.

Enfin c'est aussi dans cette typologie que se place la zone d'emploi de Pontarlier, qui fonctionne sur le même système d'attraction vers un pôle économique plus vaste mais tournée vers la Suisse. Sa nature frontalière attire de plus en plus de personnes à la recherche d'un emploi suisse (dans les domaines de la santé, de l'industrie de précision, du BTP, des services hôteliers ou de de la R&D), et offrant de meilleurs revenus. L'élargissement des populations autour de ces pôles engendre un développement d'activités et de services qui crée un dynamisme global dans l'économie présentielle locale.

Cadrant « territoires régionaux économiques » :

Zones d'emploi de Beaune, Belfort, Chalon-sur-Saône.

Ces zones d'emploi concentrent une activité économique dense mais leur stabilité est fragilisée par leur déclin démographique global, et parfois la structuration de l'emploi disponible.

Dans la région, ces territoires sont Belfort, Chalon-sur-Saône et Beaune. La zone d'emploi de Belfort est encore aujourd'hui tournée vers l'industrie automobile et ses équipementiers, qui avec l'automatisation des procédés et les défis qu'impose le changement climatique, est en constante transformation.

La baisse de vitesse du secteur industriel en général, mais dans ce cas celui de l'automobile a entraîné une diminution ou adaptation de l'emploi (moins de CDI et chômage partiel) et une chute de l'emploi intérimaire de 20 % (notamment chez les équipementiers). La part des licenciements économiques prend plus d'importance et c'est donc plutôt du côté de la recherche et développement qu'un potentiel d'attraction peut être retrouvé, en attirant de jeunes diplômés ou des personnes encore en formation dans des secteurs spécifiques, comme l'utilisation des énergies renouvelables, la microtechnique et le biomédical.

Concernant la zone de Chalon-sur-Saône, c'est un cas de territoire en transition. La part de son industrie plus traditionnelle (métallurgie, mécanique, industrie chimique...) s'est contractée au profit d'une activité d'avantage tournée vers la logistique, le commerce et les services administratifs. Située sur l'axe reliant Dijon à Lyon, sa position géographique axiale est un atout qui permettrait le développement de la zone dans les secteurs précédemment évoqués (essentiellement services marchands et non marchands). Le secteur marchand est cependant un secteur vulnérable dans cette typologie de zones et la logistique reste un secteur qui génère comparativement peu d'emplois. Un manque de diversité et une vacance des logements importants, ainsi qu'un manque d'opportunité d'emplois stables (notamment dans l'industrie qualifiée) freinent respectivement les potentielles installations sur le territoire et maintiennent le niveau de chômage (et consécutivement de pauvreté) à un niveau plus élevé que la moyenne nationale (6,7 % en 2023 contre 6,4 % en BFC). Le Grand Chalon a mis en place un projet de réindustrialisation pour tenter de pallier ces problématiques, avec pour objectif d'ici 2030 de développer et diversifier le tissu industriel et les formations, de l'ouvrier qualifié à l'ingénieur.

La zone d'emploi de Beaune est un territoire intermédiaire situé entre Dijon et Chalon-sur-Saône où la tradition vitivinicole et gastronomique de renom ainsi que ses autres atouts patrimoniaux (hospices) en font un territoire touristique très prisé et attractif. Malgré ces atouts, sa démographie vieillissante risque de fragiliser son économie locale voire son attractivité.

Cadrant « territoires régionaux en exclusion » :

Zones d'emploi de Autun, Auxerre, Avallon, Charollais, Châtillon-Montbard, Creusot-Montceau, Cosne-Cours-sur-Loire, Lons-le-Saunier, Montbéliard, Nevers, Saint-Claude, Vesoul.

Les zones d'emploi qualifiées de territoires "en exclusion" sont caractérisées par un déclin combiné de leur démographie et de l'emploi. C'est le cas de la plupart des nombreux espaces de la région. Ces zones sont notamment plus marquées par le vieillissement de la population, la dépendance des revenus sociaux, un nombre d'actifs restreint dû à la disponibilité d'emplois sur place limitée et les départs des jeunes (étudiants et/ou actifs) pour des villes offrant plus d'opportunités d'études et/ou professionnelles. Ces espaces répulsifs sont situés principalement à l'ouest de la région mais également au nord et au sud de l'ancienne Franche-Comté.

La zone du Creusot-Montceau est une actrice de premier plan dans l'industrie minière et métallurgique régionale. Avec la fermeture des mines dans les années 1990 et l'érosion continue des emplois industriels, ainsi que le manque d'attractivité de la métallurgie, la situation économique du territoire est en tension voire en déclin. En effet, le taux de chômage y est relativement élevé (8,3 % contre 6,4 % en BFC et 7,3 % en France en 2023). Le manque d'opportunités professionnelles dû au manque de diversité des structures d'emplois, et surtout les effets de la désindustrialisation, à l'œuvre depuis plus de 20 ans, ont eu pour conséquences le départ des jeunes actifs vers des métropoles plus dynamiques (Dijon, Lyon, Paris...) et la précarisation des populations restantes, majoritairement ouvriers, employés ou en professions intermédiaires. Le chômage touche les jeunes actifs peu diplômés et peu mobiles. Si le type de qualification ouvrière dans l'industrie permet de trouver relativement facilement un travail dans

un domaine spécifique, le manque de diversité et de flexibilité de la formation demeure contraignante pour les travailleurs en question.

La zone auxerroise n'a pas de spécialisation forte comme pouvait en avoir Le Creusot, ses principales sources d'emplois sont l'hôpital et un tissu de PME dans les domaines de l'industrie mécanique, agro-alimentaire et agricole. La tension sur l'hôpital public ne permet pas de multiplier les postes malgré les besoins, et le manque de structures d'emplois importantes en dehors de l'industrie et l'agriculture met le territoire en difficulté. De plus, sa situation géographique transitoire à la fois proche et trop éloignée de Paris et Dijon pour les navetteurs (qui préféreront Sens lorsqu'ils sont franciliens) mais assez proche pour « aspirer » les jeunes, reste complexe à gérer.

Mais les espaces les plus touchés restent ceux de la Nièvre et d'une partie de l'Yonne (territoires adjacents comme le Morvan). En partie mis à l'écart par les contraintes physiques et le manque d'accessibilité vers les grands pôles urbains (environ 3h depuis Lyon, plus de 2h depuis Dijon), ces espaces enregistrent des indices démographiques et économiques plus préoccupants : une faible population qui vieillit, des actifs de moins en moins nombreux et plus faiblement mobiles qui évoluent dans un territoire fragmenté, isolé avec l'absence d'un tissu urbain continu... Plus qu'ailleurs, les jeunes qui en ont l'occasion n'hésitent pas à partir. Au-delà de Nevers qui de par son statut de préfecture concentre un minimum de services administratifs et d'emplois marchands, le reste de la Nièvre et le Morvan souffre d'un manque d'opportunités professionnelles attractives. Cependant, le cadre rural, forestier, patrimonial, paysager et les prix abordables du foncier / immobilier expliquent les parts de résidences secondaires très élevées (27,2 % dans la zone d'Avallon ou 19,5 % dans celle de Cosne-Cours-sur-Loire contre 7,5 % en Bourgogne-Franche-Comté ou 9,7 % en France) ainsi qu'une activité touristique dynamique et durable (tourisme vert essentiellement).

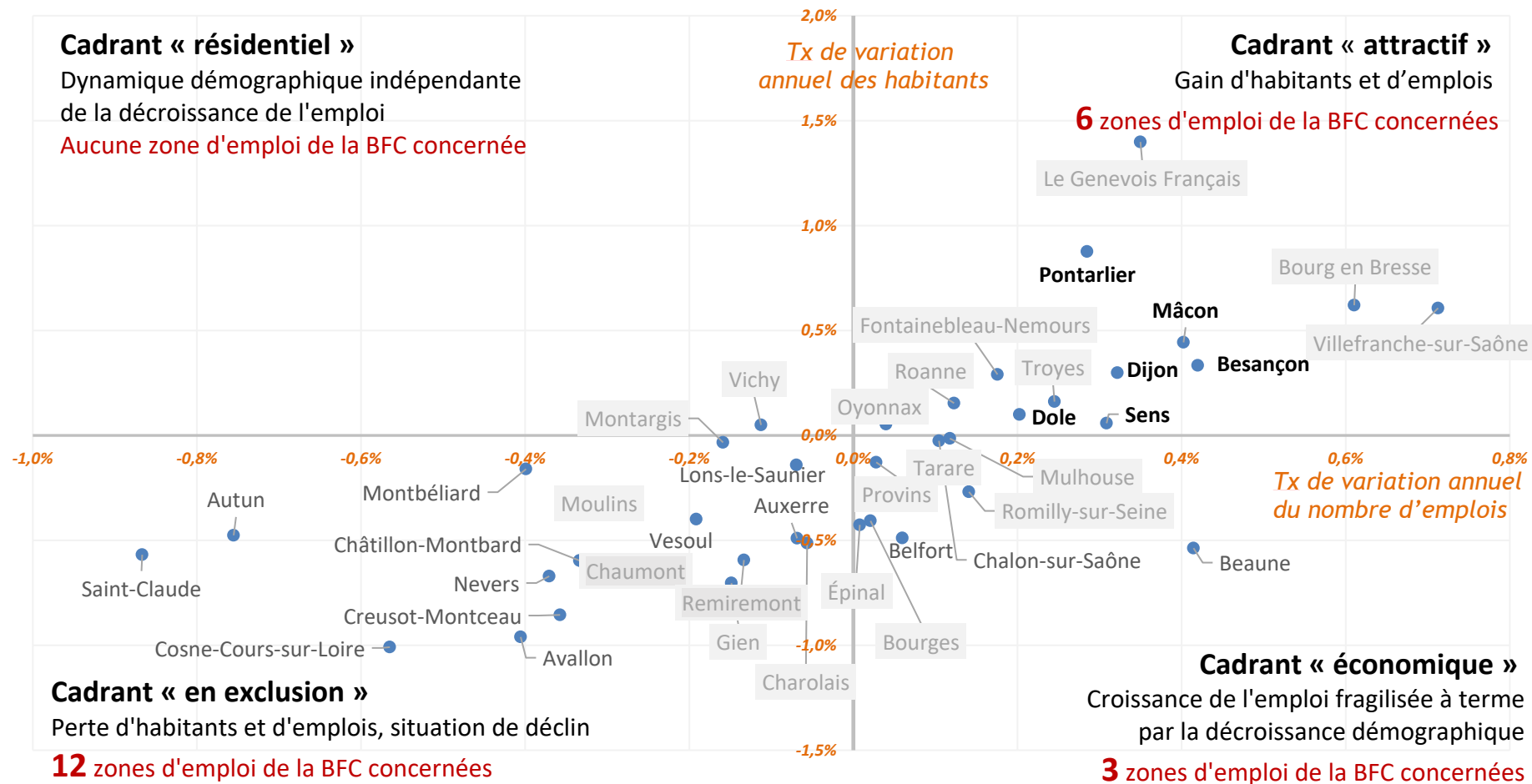
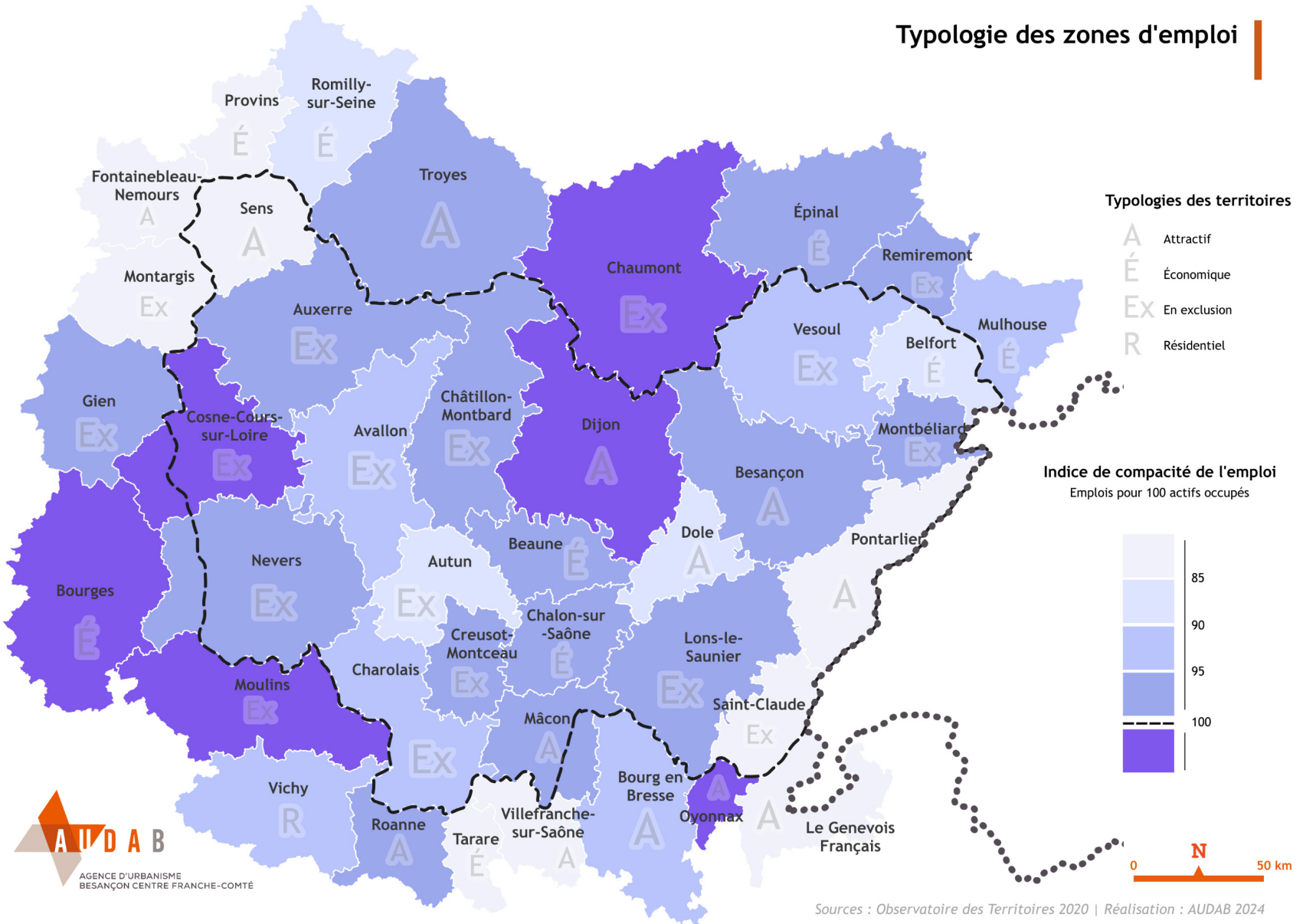


Fig. 10. Graphique - typologie de l'attractivité des territoires à travers les filtres de la croissance démographique et de l'emploi en 2021 (AUDAB, 2024)

Typologie des zones d'emploi

Fig. 11. Carte de la typologie de l'attractivité des zones d'emploi en 2021 (AUDAB, 2024)



Au-delà du manque d'attractivité des territoires ruraux isolés, ce sont aussi les catégories d'emplois disponibles qui définissent l'attractivité ou non d'un lieu donné. Par exemple, le manque d'attractivité sur les postes d'aides (soignants, sociales, à domicile...), d'ouvriers (qualifiés ou non), ou encore d'agriculteurs est une préoccupation de premier ordre pour ces territoires ruraux enclavés. Ces postes n'offrent comparativement pas d'assez bonnes conditions de travail, moins d'avantages et des salaires moins attrayants, ce qui après la tertiairisation d'une grande partie de l'emploi régional, est décourageant, surtout pour les populations les plus jeunes. Un manque d'attractivité professionnelle, couplé à un lieu où les services sont relativement absents comparés à des territoires voisins mieux dotés et bénéficiant d'un meilleur niveau de rémunérations explique aussi le départ des jeunes actifs de ces territoires.

Les zones en transition post-industrielle avec une forme urbaine développée par et pour l'industrie manquent désormais de modernité dans leur aménagement. De même, les indicateurs démographiques négatifs, le vieillissement, la désindustrialisation, le chômage de longue durée relativement élevé et les fragilités sociales apparaissent comme des composantes qui réduisent significativement l'attractivité économique et résidentielle territoriale, créant un cercle vicieux où les opportunités et les investissements y diminuent progressivement. Des stratégies de revitalisation (diversification économique, rétention des jeunes, amélioration des infrastructures) y sont indispensables pour inverser cette tendance.

Les territoires les plus en difficulté ou en exclusion ne sont pas, pour autant, dépourvus d'atouts. Notamment dans la Nièvre et surtout le Morvan, où le statut de moyenne montagne éveille l'intérêt d'un public peu nombreux certes, mais qui met en évidence des dynamiques sous-jacentes. La crise de la Covid-19 a d'autant plus révélé l'importance fondamentale de la nature pour le fonctionnement des territoires

ruraux. Elle garantit la sécurité alimentaire (agriculture, pêche, chasse...), limite les risques d'inondation (infiltration des eaux, zones d'expansion des crues...), lutte contre les pollutions (filtration de l'air et de l'eau) et contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (captation de carbone, réduction des îlots de chaleur urbains). Elle est désormais considérée comme un atout pour la résilience des territoires face aux chocs, tels que la pandémie, et pour leur attractivité. L'aspect de « sous-urbanisation » n'est pas un problème rédhibitoire dans ce type d'espaces car il est au contraire recherché par certaines populations. Seulement, il est nécessaire que l'accès aux services (santé, commerces, transports, aides à la personne, numérique, éducation, culture...) reste disponible. Pour ce faire, les Maisons France Services (MFS) qui se déploient à l'aide des Départements répondent à certains besoins des territoires ruraux isolés.

Enfin, les impacts du changement climatique peuvent peser dans le choix de résidence ou motiver des départs vers des climats à venir plus cléments, et c'est sur ce plan que les territoires peu urbanisés et de moyenne montagne peuvent avoir aussi un rôle à jouer dans les prochaines années : proposer des espaces où les moments de fortes chaleurs sont moins pénibles à vivre, et où il est possible d'habiter au moins une partie de l'année.

1.3.3. Synthèse des enjeux démographiques et économiques régionaux

Depuis sa création, la région Bourgogne-Franche-Comté fait face à d'importants enjeux d'attractivité, tant résidentielle qu'économique, dans un contexte marqué par des disparités territoriales et des dynamiques démographiques différenciées et complexes.

Ces enjeux se caractérisent notamment par :

Un espace déjà âgé en phase de vieillissement accéléré : la région connaît une proportion élevée de personnes âgées, conséquence d'un solde migratoire déficitaire chez les jeunes actifs et d'une faible attractivité pour les nouvelles populations. Ce vieillissement pose des défis en termes d'accès aux services de santé, d'adaptation des infrastructures et de renouvellement de la main-d'œuvre locale, ainsi qu'un défi lié à l'attractivité de jeunes adultes pour renforcer la pyramide des âges de la population en âge de travailler.

Un espace régional à dominante résidentielle : l'économie régionale est marquée par un déséquilibre entre les actifs résidents et les emplois disponibles. La Bourgogne-Franche-Comté fonctionne davantage comme un espace de vie qu'un pôle économique attractif, renforçant ainsi les flux migratoires quotidiens vers les grandes régions voisines et la Suisse.

Une dichotomie géographique ouest/est : l'ouest de la région, notamment les départements de la Nièvre et de l'Yonne, subit une déprise démographique et économique accrue, liée à la désindustrialisation et à l'érosion des bassins d'emploi traditionnels. En revanche, l'est, en particulier la bande frontalière avec la Suisse, affiche une certaine résilience grâce à des dynamiques transfrontalières favorables (emplois frontaliers, coopération économique). Cette polarisation renforce toutefois les déséquilibres intra-régionaux.

Des zones d'emploi à dominante agricole et/ou industrielle fragilisées : les bassins d'emploi agricoles (comme le Charolais en Saône-et-Loire) et industriels (Le Creusot, Montbéliard) peinent à se réinventer face à la mondialisation et à la transition écologique. Les fermetures d'usines, la mécanisation agricole et le manque de diversification économique aggravent la précarité dans ces territoires.

Des marges régionales sous forte influence économique externe : les régions voisines comme l'Ile-de-France ou l'Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que les pays proches tels que la Suisse et l'Allemagne, captent une part importante de l'activité économique et des flux migratoires qualifiés. Ces influences externes, bien que génératrices d'opportunités (emplois transfrontaliers, tourisme), limitent l'autonomie économique de la Bourgogne-Franche-Comté, qui se positionne davantage comme un territoire transitoire et périphérique qu'un moteur de croissance.

Pour relever ces défis, la Bourgogne-Franche-Comté pourrait mettre en place une stratégie territoriale combinant :

Le renforcement de l'attractivité résidentielle via des services adaptés aux jeunes ménages et aux seniors (logements, mobilités, infrastructures numériques).

La revalorisation économique des bassins d'emploi en déclin, par la transition énergétique, l'innovation et la diversification des activités.

Une meilleure intégration des territoires frontaliers dans la dynamique régionale, tout en réduisant les inégalités entre l'ouest et l'est.

Le soutien aux circuits courts et aux filières agroalimentaires et industrielles durables, en s'appuyant sur les savoir-faire locaux et le patrimoine naturel.

Le maintien / renforcement d'un axe Rhin - Rhône robuste et dynamique, a minima l'axe Dijon - Besançon, en tant que pôle métropolitain.

Une telle démarche intégrée s'avère essentielle pour infléchir la tendance actuelle de fragilisation territoriale, transformer les faiblesses actuelles en opportunités et faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région compétitive et attractive à l'échelle nationale et européenne.

1.4. Toile territoriale régionale

1.4.1. Réseaux et flux en Bourgogne-Franche-Comté en 2018

Trafic routier moyen journalier

Les axes les plus empruntés correspondent aux grands corridors autoroutiers nationaux et internationaux :

L'axe A6 reliant Paris à Lyon, qui traverse la Bourgogne-Franche-Comté du nord au sud, est un corridor stratégique de transit national.

L'autoroute A36, axe structurant est-ouest, reliant Beaune, Besançon et l'agglomération de Montbéliard, constitue une artère majeure de connexion avec l'Alsace et l'Allemagne.

L'autoroute A31 au nord-est, reliant Dijon à Nancy, est un autre axe clé, favorisant les échanges avec la région Grand Est.

Trafic ferroviaire moyen journalier

Les principales gares avec des flux importants de voyageurs se situent dans les agglomérations majeures :

Dijon : point névralgique du réseau ferroviaire, se situe au carrefour des lignes TGV Rhin-Rhône et LGV PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), expliquant un trafic supérieur à 15 000 voyageurs quotidiens en 2018.

Les gares de Belfort, Montbéliard, Besançon, Dole, Beaune, Chalon-sur-Saône et Mâcon présentent également des flux ferroviaires notables, en raison de leur position stratégique sur des axes TGV ou TER interrégionaux structurant la dorsale régionale Rhin - Rhône.

Les autres gares secondaires telles que celles de Sens, Nevers, Le Creusot ou de Lons-Le-Saunier captent un trafic bien moindre, reflétant la polarisation régionale autour des centres urbains régionaux

principaux (Dijon - Besançon) et plus largement de l'axe structurant Rhin-Rhône.

Position géographique stratégique

La Bourgogne-Franche-Comté constitue une région de transit incontournable en France, connectant Paris, le bassin méditerranéen, l'Allemagne et la Suisse. Cette situation explique la forte intensité du trafic sur les axes nord-sud (A6) et est-ouest (A36).

Disparités territoriales

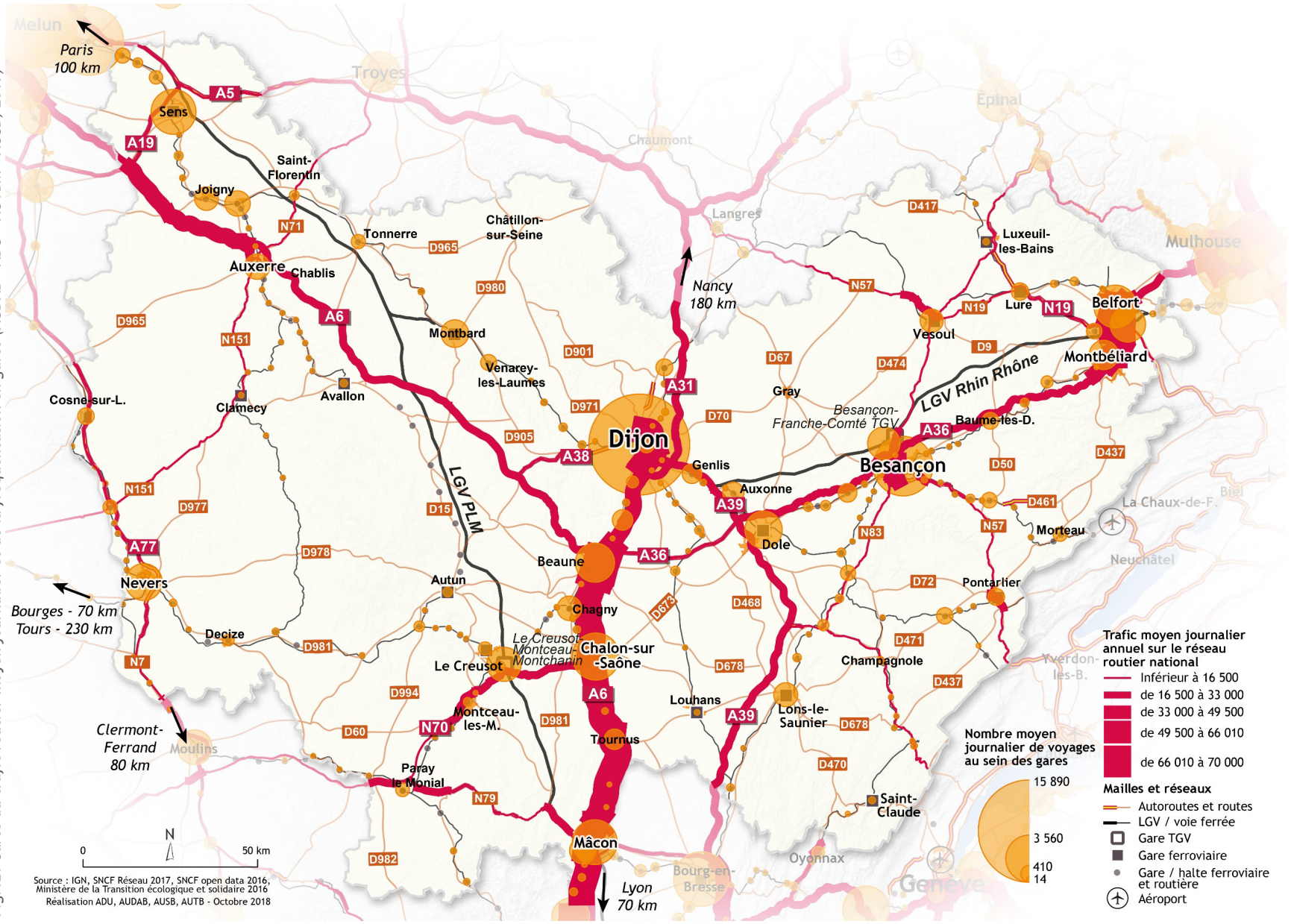
Les flux routiers et ferroviaires se concentrent autour des grandes métropoles (Dijon, Besançon) et des axes majeurs, laissant les territoires périphériques, comme le sud de la Nièvre ou certaines zones de la Haute-Saône, moins bien connectés.

Influence des dynamiques transfrontalières

À l'est, la proximité de la Suisse et de l'Allemagne dynamise le trafic sur les axes routiers et ferroviaires. L'autoroute A36, la RN57 en direction de Lausanne et les gares comme Belfort-Montbéliard profitent de ces flux transfrontaliers.

La Bourgogne-Franche-Comté, de par sa position stratégique, joue un rôle majeur dans le transit des marchandises en France et en Europe. Si cet avantage géographique en fait une région clé pour le fret, elle doit relever le défi de capter davantage de valeur ajoutée et de limiter les externalités négatives pour s'affirmer non pas seulement comme un espace de passage ou de transit, mais comme un espace d'ancrage et de percolation économique.

Fig.12. Carte du trafic routier moyen journalier et de la fréquentation en gares (AUDAB - ADU - AUTBM - AUSB, 2019)



Source : IGN, SNCF Réseau 2017, SNCF open data 2016, Ministère de la Transition écologique et solidaire 2016
Réalisation ADU, AUDAB, AUSB, AUTB - Octobre 2018

1.4.2. Migrations résidentielles

Les analyses des migrations résidentielles, des flux domicile-travail et domicile-études s'appuient sur les données de recensement de l'INSEE, dont le millésime de référence ici est 2020. Toutefois, l'INSEE a récemment publié un nouveau millésime couvrant la période 2015-2021, qui peut présenter des écarts notables avec les données précédentes. Ainsi, bien que l'étude repose sur le millésime 2020, il est important de garder à l'esprit que les résultats du millésime 2021 pourraient apporter une lecture différente des dynamiques en Bourgogne-Franche-Comté.

En 2020, environ 46 000 personnes ont quitté la Bourgogne-Franche-Comté et 43 000 nouveaux arrivants s'y sont installés. Le solde migratoire de la région, bien que négatif de 3 060 habitants, compte sur son territoire environ 27 000 personnes qui se rendent ou arrivent depuis les régions limitrophes.

Migrations résidentielles externes

Sans surprise, les principaux échanges migratoires vers et depuis la Bourgogne-Franche-Comté se font avec les régions limitrophes. Les plus importants se tissent avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et l'Île-de-France. Le solde migratoire est positif avec le Grand Est (+430 hab.) et l'Île-de-France (+1 620 hab.) mais déficitaire avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (-2 380 hab.). Au-delà, des échanges importants sont également observés avec l'Occitanie (2 840 arrivées pour 3 820 départs soit un solde négatif de 980 habitants) voire la région PACA.

Le point central de ces migrations concerne la zone de Dijon, capitale régionale. Son positionnement géographique au cœur de la région, son

statut et ses services en font un territoire clé des mouvements résidentiels entrants et sortants de la région. La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la métropole de Lyon possède un pouvoir d'attraction important avec une grande concentration d'emplois et de services. De nombreux nouveaux habitants s'installent à proximité de la métropole lyonnaise, notamment à Mâcon, où les infrastructures de transport facilitent l'accès rapide à Lyon situé à une heure de temps de parcours (train ou voiture). Les départs vers la région Auvergne-Rhône-Alpes proviennent principalement de Dijon, des villes intermédiaires situées entre Dijon et Mâcon, ainsi que de Besançon. Quant à l'aire d'attraction de Paris, sa facilité d'accès depuis Dijon et sa proximité de l'ouest bourguignon favorisent les flux migratoires résidentiels. On y retrouve une dynamique comparable à celle de Lyon, avec une importante partie des départs depuis Dijon mais également Besançon. Il est à noter que les flux résidentiels depuis Paris vers Dijon sont supérieurs à ceux venant de Lyon. Les arrivées régionales depuis le bassin parisien se situent dans les zones d'emplois proches : la zone de Sens arrive en tête grâce à sa contiguïté suivie par la zone d'Auxerre. Ensuite, viennent les différentes zones d'emplois de l'ouest bourguignon et celle plus éloignée de Belfort. Dans le nord Franche-Comté, des échanges interrégionaux importants sont recensés entre Mulhouse et Belfort (environ entre 600 et 500 personnes dans les deux sens) ainsi que de nombreux échanges entre Troyes qui accueille presque 900 personnes des villes du nord / nord-ouest de la région.

Autour de la Bourgogne-Franche-Comté, il existe un « glissement » général nord -> sud des migrations résidentielles où les soldes migratoires bénéficient aux régions situées plus au sud : échanges favorables entre la BFC, le Grand Est et l'Île-de-France mais défavorables avec Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la région Sud.

Migrations résidentielles entre les zones d'emploi de la BFC et l'extérieur 2021

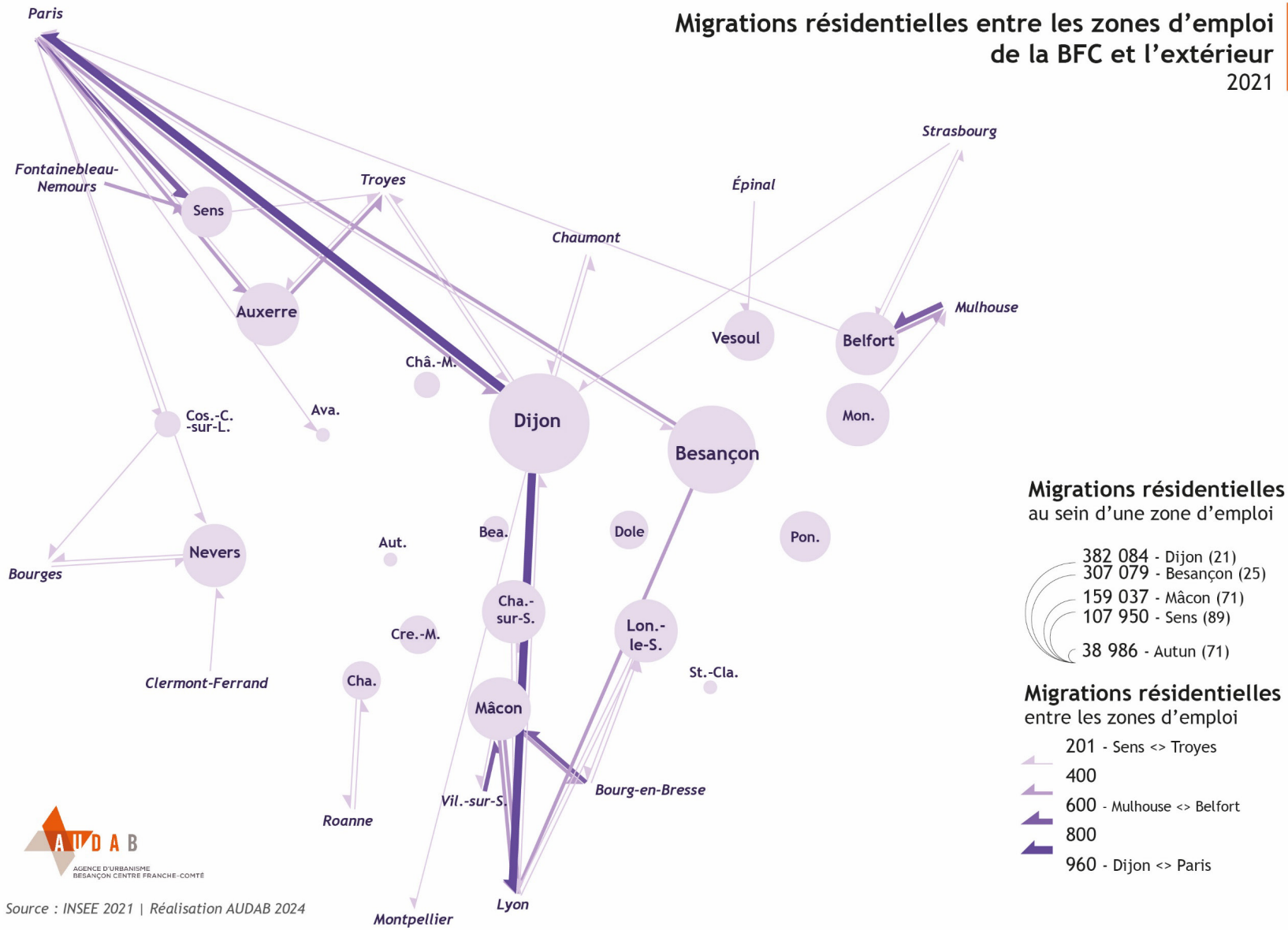


Fig. 13. Carte des migrations résidentielles externes en 2021 (AUDAB, 2024)



Source : INSEE 2021 | Réalisation AUDAB 2024

Migrations résidentielles internes

En 2021, les flux annuels les plus importants se concentrent au sein même des principales zones d'emploi : celles de Dijon (382 084 flux migratoires internes) et de Besançon (307 079 flux) enregistrent les plus forts mouvements résidentiels intra-zones, suivis par celles de Mâcon (159 037 flux) et Sens (107 950 flux). Ces données traduisent la structuration urbaine régionale autour de ces pôles, où l'essentiel des mobilités résidentielles s'effectue à l'intérieur d'un même bassin d'emploi.

Si l'axe Paris-Dijon-Lyon structure les migrations résidentielles externes, les flux inter-zones les plus importants se concentrent dans la partie est de la région. On observe une interconnexion forte des zones de l'ancienne Franche-Comté avec un effet de gravitation important autour de Besançon, dessinant en partie les contours de l'actuel Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté. Un *cluster* de flux migratoires dense se distingue au nord-est de Besançon, incluant Belfort, Montbéliard et Vesoul.

La zone de Dijon constitue également un pôle migratoire très attractif et central, captant d'importants flux en provenance de zones plus lointaines : Beaune, Chalon-sur-Saône, Châtillon-Montbard, Auxerre, Dole voire Sens, Nevers, Mâcon et Lons-le-Saunier.

Les flux migratoires bidirectionnels entre Montbéliard et Belfort restent cependant les plus importants (2 700 flux) expliqués par une proximité géographique directe, une interdépendance économique et une histoire industrielle commune. Les zones de Belfort et Montbéliard forment un bassin d'emploi fortement intégré, historiquement structuré autour de l'industrie automobile (groupe Stellantis, ex-PSA) et des activités industrielles liées à la mécanique et à l'énergie (General Electric à Belfort). Cette interdépendance économique historique favorise de fait une mobilité résidentielle importante entre ces deux zones.

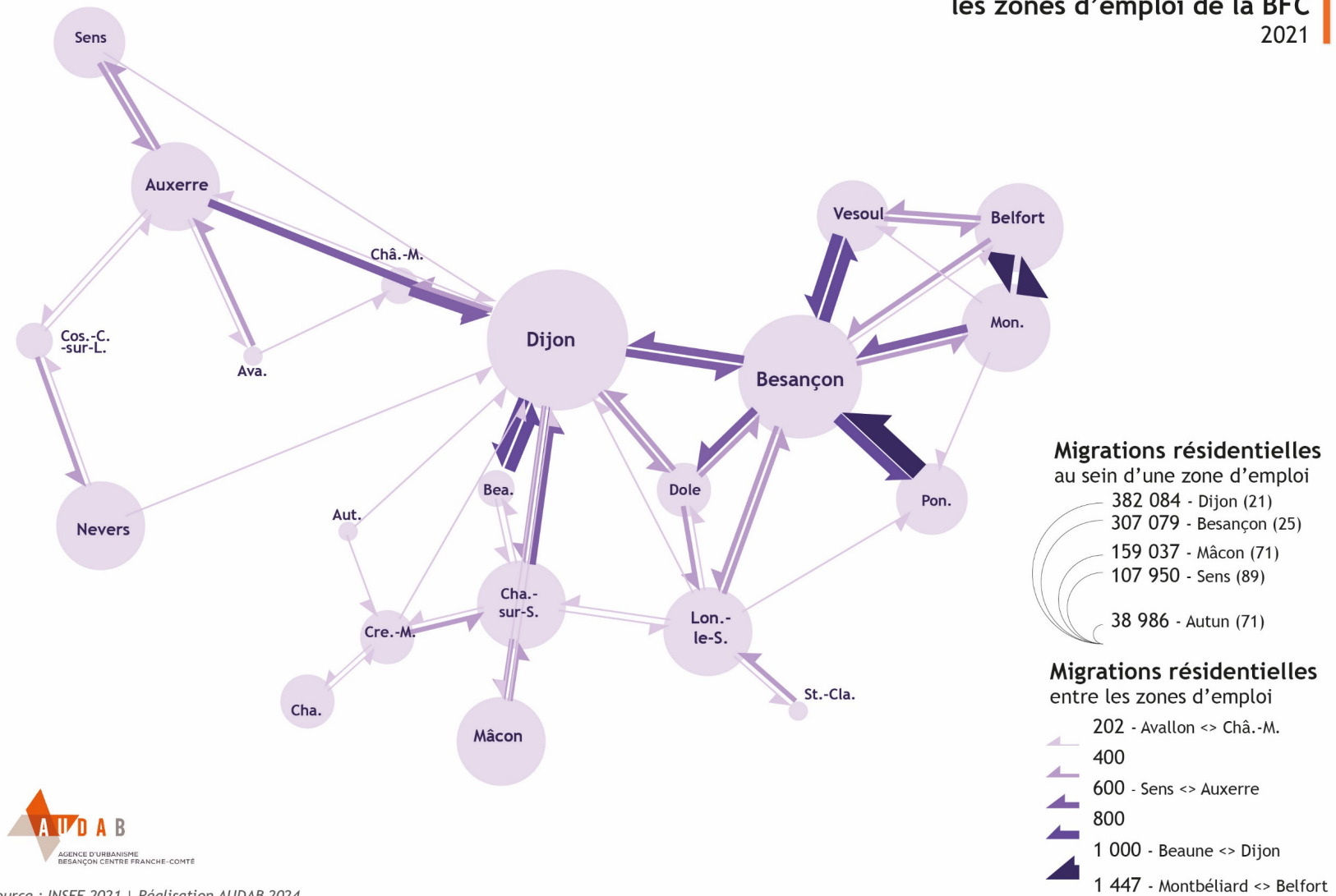
Dans une moindre mesure les zones de Sens et Auxerre affichent des flux réciproques marqués intégrant la zone d'Avallon illustrant une dynamique propre au département de l'Yonne, en lien avec la proximité de l'Île-de-France.

L'analyse des flux résidentiels confirme l'armature urbaine régionale, qui repose sur :

- **Deux pôles urbains dominants** qui attirent / rayonnent dans leur ancienne région respective : les zones de Dijon et de Besançon concentrent la majeure partie des migrations résidentielles intra et inter-zones.
- **Des pôles intermédiaires relais** comme Chalon-sur-Saône, Mâcon, Auxerre et Montbéliard-Belfort, jouant un rôle attracteur dans la redistribution des flux migratoires.
- **Un tissu de zones de villes moyennes et petites**, où les migrations résidentielles restent principalement internes, avec quelques flux vers les centres régionaux (sud-ouest bourgogne).

Migrations résidentielles entre les zones d'emploi de la BFC 2021

Fig. 14. Carte des migrations résidentielles internes en 2021 (AUDAB, 2024)



Source : INSEE 2021 | Réalisation AUDAB 2024

1.4.3. Flux domicile - travail

La diversité de l'activité économique et les particularités géographiques de la région entraînent des écarts quantitatifs importants dans les dynamiques des flux pendulaires. Cela se traduit par une dissymétrie est-ouest marquée, où les flux les plus importants ne sont pas forcément dirigés vers les pôles urbains les plus importants. En effet, ces principaux flux sont émis depuis Pontarlier vers Neuchâtel et Lausanne en Suisse voisine comprenant respectivement 13 300 et 8 200 navetteurs quotidiens en 2020, et entre les communes de Belfort et Montbéliard (12 000 et 8 000 navetteurs respectifs). Dans une moindre mesure, les autres importants flux régionaux sont dirigés vers les zones d'emplois de Dijon et de Besançon, en provenance de Beaune pour l'une (5 200 navetteurs), et de Vesoul pour l'autre (3 600 navetteurs).

Différentes polarités interconnectées

La double polarité Dijon - Besançon concentre l'intensité de flux cumulés la plus importante des zones d'emploi régionales, avec respectivement 15 100 et 12 400 navetteurs. La répartition spatiale de ces flux se structure principalement autour des grands axes de communication (ferroviaires et routiers) et ce, jusque dans la partie centrale de la région. Une discontinuité forte apparaît au niveau du massif du Morvan où les liens domicile-travail se fracturent. Plus à l'ouest, l'interaction entre les pôles reprend mais avec une bien moindre intensité : ensemble interconnecté entre les zones d'emploi de Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Avallon, Auxerre et Sens. Il existe notamment un déséquilibre causé par le recul de l'emploi dans les bassins ruraux, notamment du Morvan, poussant les travailleurs à se rendre dans les pôles d'emploi les plus « proches » : zones d'Auxerre, Nevers ou Cosne-Cours-sur-Loire pour les habitants de l'ouest Morvan ou de Chalon-sur-Saône, Beaune, Mâcon pour ceux de l'est et du sud du

Morvan. A contrario, dans l'ancienne Franche-Comté et notamment dans le quart nord-est de la région, se concentre un réseau très dense de flux, avec de nombreuses interactions entre les zones d'emplois de Belfort, Montbéliard, Vesoul notamment mais également avec Lons-le-Saunier, Dole et Besançon.

Échanges transfrontaliers

À l'est, les flux transfrontaliers en direction de Neuchâtel et Lausanne sont les flux unidirectionnels les plus importants du territoire. Toutes les communes de la bande frontalière sont concernées : les zones de Belfort et de Montbéliard, en plus de concentrer une activité locale significative, enregistrent près de 7 500 départs cumulés vers la Suisse. Plus au sud, du côté de la zone de Saint-Claude, le phénomène s'atténue où environ 4 700 navetteurs sont recensés (notamment vers les bassins d'emploi de Lausanne et de Genève). Malgré une connexion marquée avec les zones de Lons-le-Saunier et Yonnax, son tissu économique local et son enclavement géographique relatif freine ses interactions économiques. Bien que bien plus modestes, des flux existent également depuis Lons-le-Saunier et Besançon vers la Suisse, témoignant de l'influence helvétique sur les dynamiques professionnelles dans l'ancienne Franche-Comté.

Échanges interrégionaux

Les nombreux flux croisés de navetteurs enregistrés entre la zone de Mâcon et les zones périphériques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Bourg-en-Bresse et Villefranche-sur-Saône essentiellement) mettent en exergue une interdépendance économique forte dans cet espace interrégional, corroborée par les migrations résidentielles. Le nord-est et le nord-ouest de la région font aussi état d'échanges avec la région Grand Est et l'Île-de-France, principalement depuis Sens vers la zone de Fontainebleau-Nemours (4 200 navetteurs) et Belfort vers la zone d'emploi de Mulhouse (3 900 navetteurs).

*L'analyse des flux pendulaires en Bourgogne-Franche-Comté met en évidence **plusieurs logiques d'interaction entre les territoires**, à savoir :*

- ***Une dissymétrie est-ouest marquée** : Tandis que l'ouest connaît des flux plus diffus et moins intenses, l'est de la région est structuré par de forts échanges interurbains (Belfort-Montbéliard, Besançon-Vesoul) et un lien économique majeur avec la Suisse.*
- ***Des polarités interconnectées** : Les flux domicile-travail s'organisent autour des axes majeurs reliant Dijon et Besançon, mais aussi dans des ensembles régionaux plus restreints, notamment en Bourgogne occidentale (Nevers, Auxerre, Sens).*
- ***Un dynamisme transfrontalier structurant** : Les déplacements vers la Suisse représentent les flux unidirectionnels les plus importants, renforçant la place de la frontière comme moteur de l'emploi régional, notamment pour les zones de Pontarlier, Belfort et Saint-Claude.*
- ***Des échanges interrégionaux significatifs** : Aux franges de la région, Mâcon interagit fortement avec l'Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que Sens et Belfort entretiennent des liens avec l'Île-de-France et le Grand Est.*

Flux pendulaires domicile-travail 2020

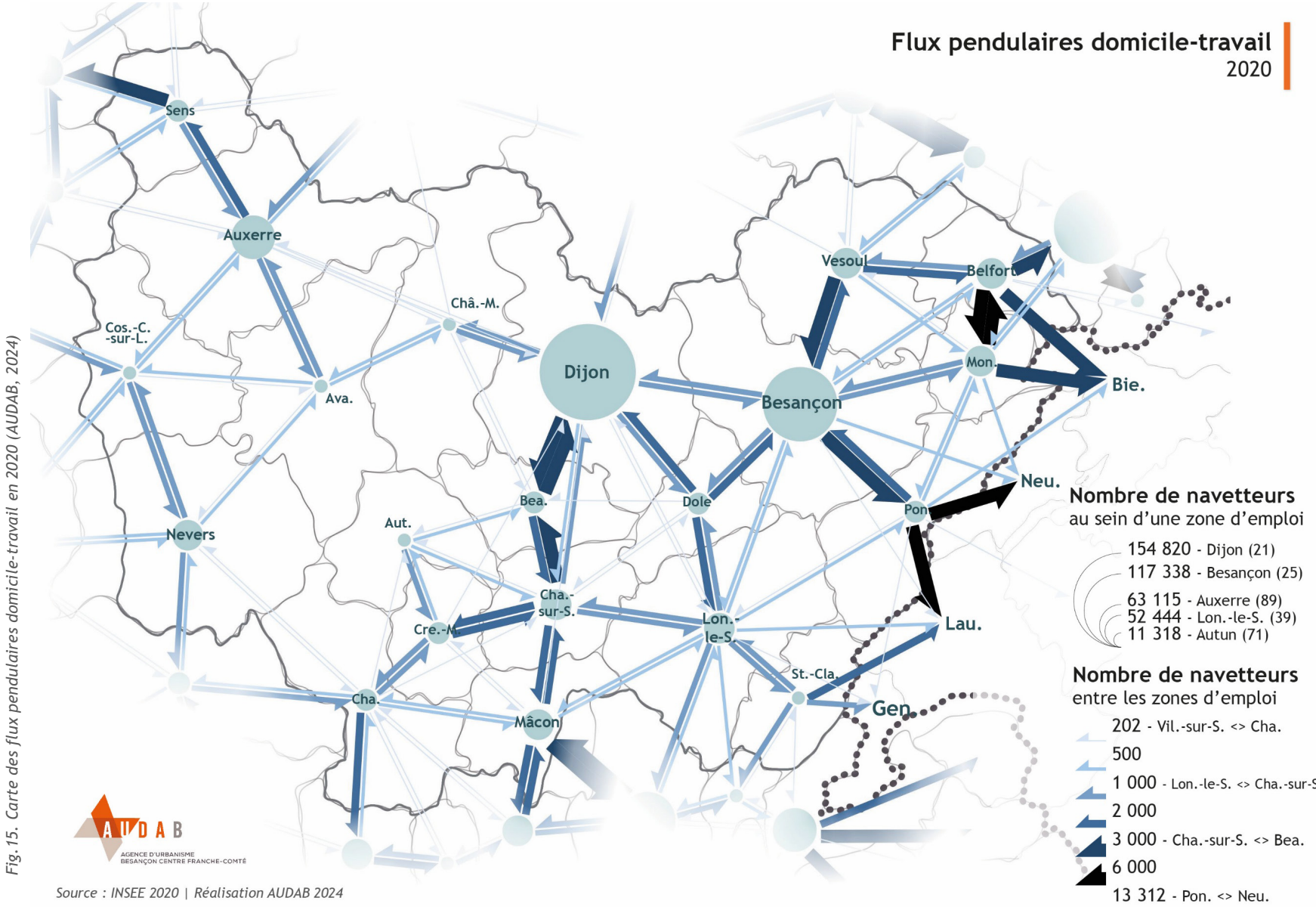


Fig. 15. Carte des flux pendulaires domicile-travail en 2020 (AUDAB, 2024)



Source : INSEE 2020 | Réalisation AUDAB 2024

1.4.4. Flux domicile - études

La région Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une offre de formation diversifiée et reconnue, allant des secteurs industriels et artisanaux aux nouvelles technologies, en passant par l'aménagement du territoire et les mobilités. Chaque jour, environ 50 000 étudiants effectuent des déplacements vers leur lieu d'études, dont 10 000 franchissent les limites régionales, que ce soit pour entrer ou sortir de la région. Malgré son solde migratoire des 18 - 25 ans déficitaire (-1 800 étudiants en 2021), la région parvient à attirer au-delà de ses frontières (par exemple la présence de nombreux étudiants montpelliérains présents à Dijon).

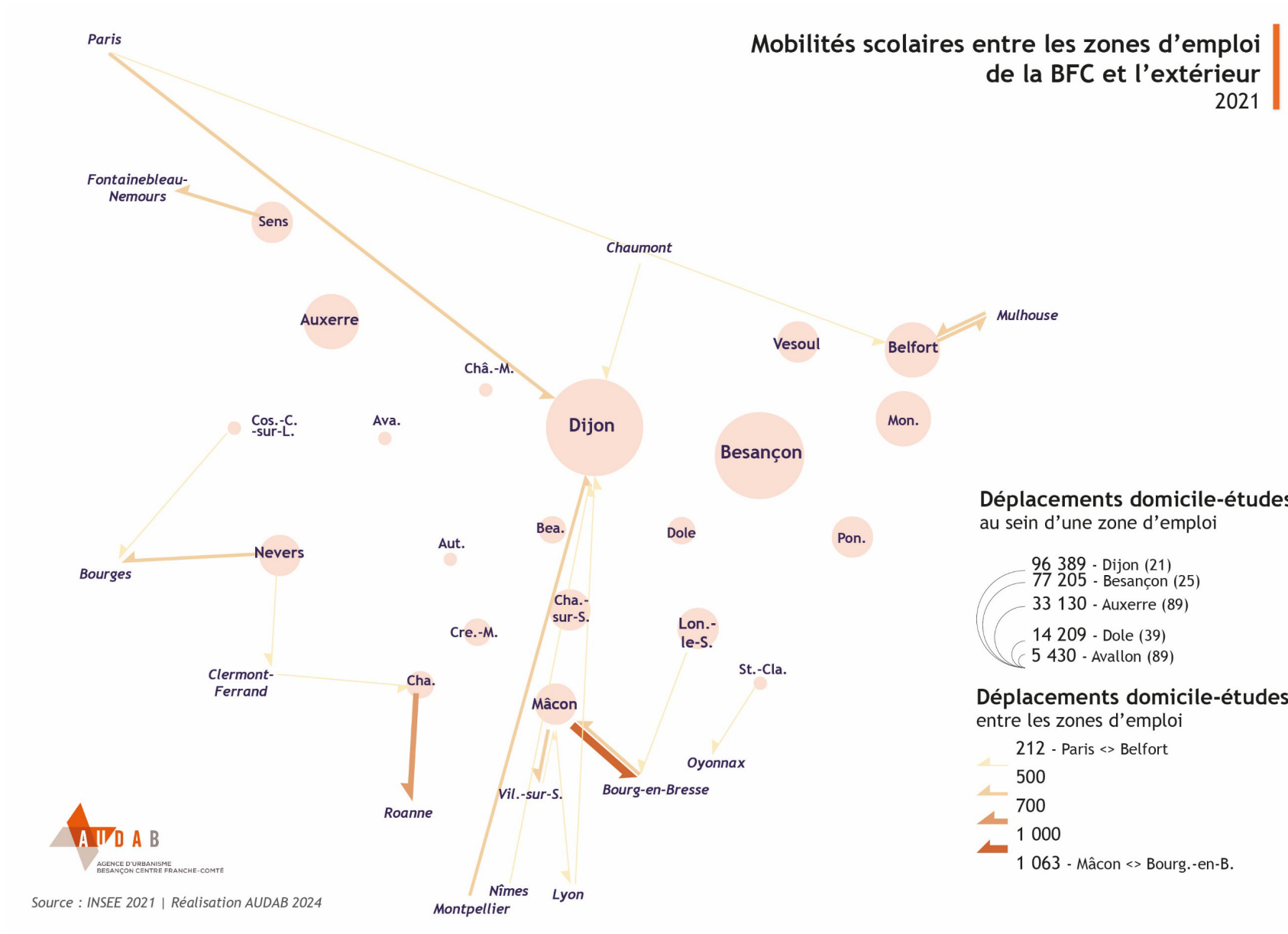
Mobilités extrarégionales

Dijon se distingue comme le principal pôle rayonnant régional, recevant la majorité des flux depuis Paris, Lyon et Montpellier. En revanche, le pôle universitaire de Besançon, n'attire pas de flux significatifs d'étudiants venant d'autres régions.

Le volume le plus important de départs et/ou d'échanges d'étudiants vers l'extérieur de la région se fait dans sa partie sud entre la zone de Mâcon et de Bourg-en-Bresse (1 000 déplacements d'étudiants recensés depuis la zone de Mâcon vers celle de Bourg-en-Bresse). Toutefois, les échanges observés entre les zones de Mâcon et de Villefranche-sur-Saône sont plus équilibrés, à l'instar de ceux observés entre Belfort et Mulhouse dans le nord-est (environ 500 déplacements domicile-étude).

Des flux unidirectionnels partent de la Nièvre en direction du Centre Val de Loire vers Bourges et Fontainebleau, plus proches de Nevers et de Sens que ne l'est le pôle universitaire dijonnais. Grâce à son offre de formation technologique spécialisée et sa relative facilité d'accès depuis l'Île-de-France, la zone de Belfort attire 200 étudiants depuis cette dernière.

Mobilités scolaires entre les zones d'emploi de la BFC et l'extérieur 2021



Source : INSEE 2021 | Réalisation AUDAB 2024

Fig. 16. Carte des flux domicile-études externes en 2021 (AUDAB, 2024)

Mobilités intrarégionales

Les pôles universitaires de Dijon et Besançon génèrent à eux deux presque 18 000 déplacements intrarégionaux quotidiens. Le nombre de flux est réparti de manière relativement bien équilibrée : 9 000 déplacements pour le pôle de Dijon et 8 000 pour Besançon. La différence réside toutefois dans l'origine des flux. Le pôle de Besançon conserve une forte attractivité pour les villes franc-comtoises alors que le pôle de Dijon reçoit des flux de quasiment toute la région, excepté la partie située à l'est de Besançon. Le flux unidirectionnel le plus important représente plus de 2 500 déplacements, et provient de la zone de Pontarlier pour se diriger vers la zone de Besançon.

La proximité entre les zones de Belfort et de Montbéliard ainsi que la répartition des différents pôles d'enseignements supérieurs sur ces deux zones génèrent d'importants mouvements étudiants d'une zone à l'autre : au total, ce sont de 4 000 étudiants qui s'y déplacent d'une année sur l'autre.

Dans le sud de la région, la zone de Chalon-sur-Saône joue un rôle de pôle étudiants local pour les nombreuses zones environnantes moins bien dotées en formations post-bac telles que celles du Creusot - Montceau-les-Mines, Mâcon, Beaune ou Autun notamment. Cette zone accueille un peu plus de 3 000 étudiants, grâce notamment à une offre diversifiée (industrie, management, arts...). Enfin, dans l'ouest et le nord-ouest de la région, les zones d'Auxerre et de Nevers attirent près de 3 000 étudiants au total (dont un peu moins de 2 000 dans la zone d'Auxerre).

Les trajets domicile - étude suivent dans l'ensemble une logique d'attraction métropolitaine, en direction de Dijon et Besançon qui possèdent une offre de formations variée ainsi que les aménités courantes de la vie étudiante en termes de logements et de culture / loisirs.

La zone de Pontarlier est, quant à elle, à l'origine des flux étudiants les plus importants du territoire. C'est depuis cette zone d'emplois que les flux d'étudiants (vers Besançon). Si ce ne sont pas nécessairement les mêmes personnes (étudiants puis travailleurs frontaliers), il existe un transfert de flux entre ces deux dynamiques : un flux interne majeur pour étudier / se former, un flux externe frontalier majeur pour travailler vers la Suisse.

L'analyse des flux domicile-études met en évidence une structuration régionale articulée autour de :

- **Deux pôles universitaires majeurs**, Dijon et Besançon, qui concentrent l'essentiel des déplacements étudiants.
- **Des pôles intermédiaires structurants**, tels que Chalon-sur-Saône, Belfort-Montbéliard et Auxerre, qui jouent un rôle de proximité pour les étudiants des zones moins dotées en formations post-bac.
- **Des dynamiques spécifiques selon les territoires**, avec des flux étudiants marqués entre Pontarlier et Besançon, ainsi que des échanges significatifs entre certaines zones limitrophes comme Mâcon et Bourg-en-Bresse.
- **Un lien entre études et emploi transfrontalier**, notamment dans la zone de Pontarlier, où les flux d'étudiants vers Besançon et de travailleurs vers la Suisse traduisent une complémentarité entre formation et opportunités professionnelles.

Mobilités scolaires entre les zones d'emploi de la BFC 2021

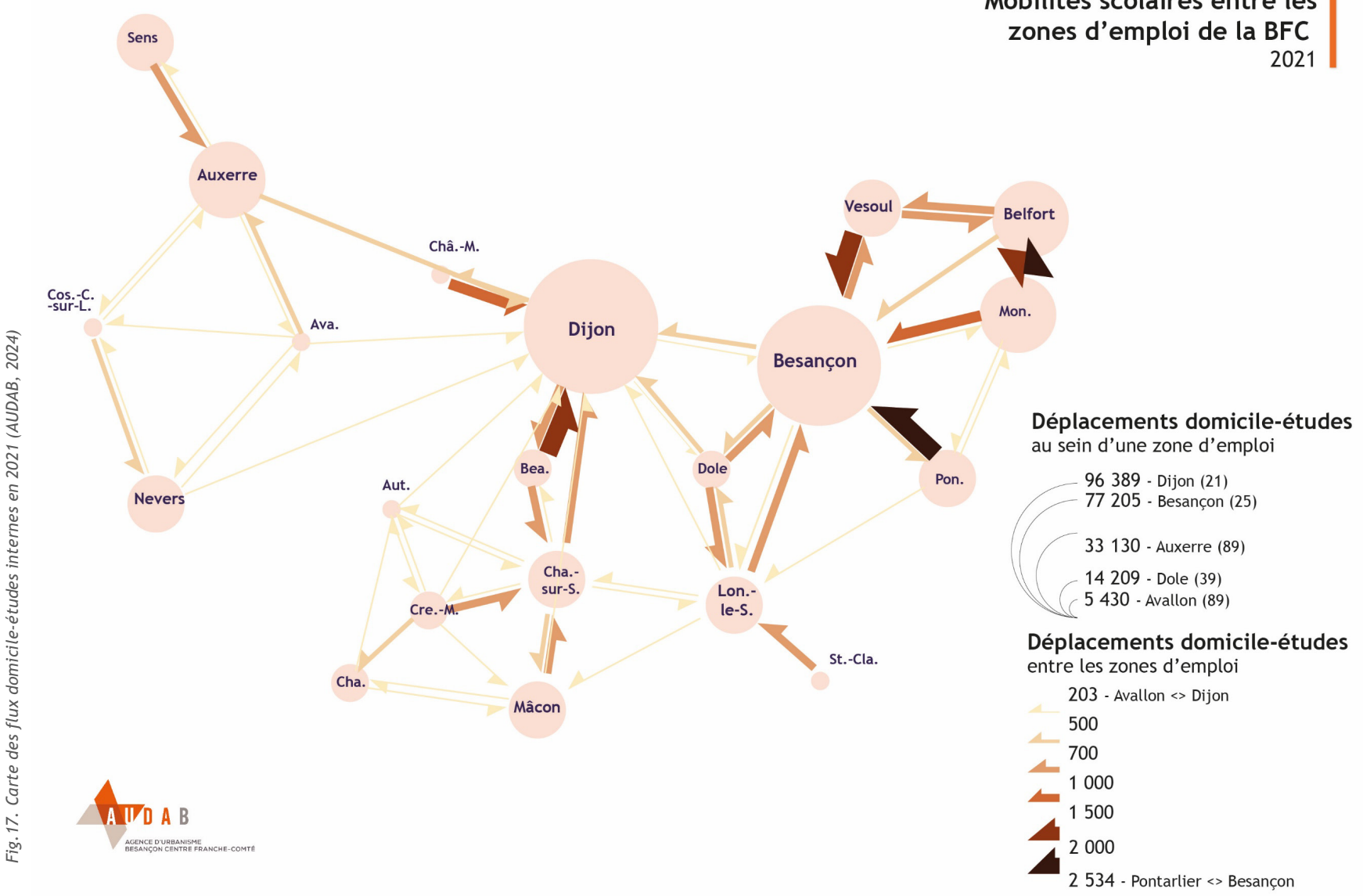


Fig. 17. Carte des flux domicile-études internes en 2021 (AUDAB, 2024)



1.5. Enjeux territoriaux régionaux induits via une matrice AFOM (Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces)

La matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de la Bourgogne-Franche-Comté met en lumière les principaux défis et leviers de développement du territoire. Région intermédiaire d'un point de vue géographique, la région possède des atouts stratégiques qui, bien exploités, peuvent devenir des moteurs de croissance et des enjeux à venir de premier ordre.

Atouts : des ressources sous-exploitées, un positionnement géographique stratégique

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, avec les vignobles bourguignons classés à l'UNESCO, le Jura et ses paysages préservés, ainsi qu'un riche héritage architectural (Dijon, Besançon, Vézelay). Ce potentiel, encore sous-exploité, pourrait être mieux valorisé par le développement d'un tourisme expérientiel et immersif, s'appuyant sur des innovations numériques et des offres spécifiques autour de l'histoire, de l'agrotourisme et du bien-être en nature.

L'accessibilité ferroviaire constitue un autre levier d'attractivité, notamment grâce aux axes Paris-Lyon-Marseille (PLM) et Rhin-Rhône, qui facilitent le transport de voyageurs et de marchandises. Une opportunité majeure réside dans le développement du fret ferroviaire, qui permettrait de renforcer la compétitivité industrielle en réduisant la dépendance au transport routier.

La proximité avec des grandes métropoles et pays limitrophes (Paris, Lyon, la Suisse, l'Allemagne) offre un potentiel économique et un accès

privilegié à des bassins d'emploi dynamiques. La zone frontalière avec la Suisse bénéficie particulièrement de cette dynamique, notamment dans les industries horlogères et microtechniques, où la région dispose d'un savoir-faire industriel reconnu.

La disponibilité foncière et immobilière constitue un atout majeur pour attirer des ménages et des entreprises en quête d'espaces accessibles à coûts modérés. Cette ressource pourrait être mise à profit pour expérimenter de nouveaux modèles de développement rural, en créant des tiers-lieux connectés et en renforçant l'offre de services dans les zones moins denses.

Enfin, la région bénéficie d'un écosystème industriel structuré autour de secteurs clés :

- Agroalimentaire : Fromages (Comté, Époisses), vins de Bourgogne et du Jura, charcuteries (salaisons).
- Microtechniques et horlogerie : Besançon, Haut-Doubs et Jura, en synergie avec la Suisse.
- Bois et éco-matériaux : Exploitation des forêts jurassiennes et franc-comtoises.
- Mécatronique et automobile : Héritage de Peugeot et filière industrielle.

La présence de pôles universitaires et de recherche (Université de Bourgogne, Université Marie & Louis Pasteur à Besançon) représente également un socle à renforcer pour favoriser l'innovation et l'ancrage durable des populations estudiantines.

Faiblesses : une région peu dense et à la recherche d'un nouvel essor industriel

La Bourgogne-Franche-Comté souffre d'un positionnement géographique défavorable hors des grandes zones attractives que sont l'héliotropisme (attirance vers le Sud) et l'haliotropisme (attractivité des façades maritimes). Située dans une France continentale, elle peine à capter des flux migratoires positifs et à retenir ses nombreux jeunes diplômés.

La faible densité de population constitue un handicap structurel. La région est composée de nombreux territoires intermédiaires, mal intégrés aux dynamiques métropolitaines voisines. Les centralités urbaines Dijon et Besançon, au lieu d'être complémentaires, restent en concurrence, freinant l'émergence d'un véritable pôle métropolitain structurant.

Le processus de désindustrialisation et de tertiarisation a fragilisé l'économie régionale. La fermeture de nombreuses usines (ex. : industrie automobile et textile) a laissé place à une industrie plus spécialisée, mais parfois à faible valeur ajoutée. L'émergence d'une industrie 4.0 et de l'économie circulaire reste encore timide.

La région manque également de visibilité nationale et internationale, souvent perçue comme un simple espace de passage entre Paris, Lyon et la Suisse. Cette absence de marque territoriale forte freine l'attractivité économique et touristique.

Autres faiblesses à noter :

- Le déficit en infrastructures numériques dans certaines zones rurales, freinant l'émergence de nouvelles activités économiques.
- L'offre de formation universitaire concentrée sur Dijon et Besançon, limitant l'accès à l'enseignement supérieur pour les territoires plus isolés.

- La mobilité régionale déficiente, notamment pour les déplacements interurbains et entre zones rurales et pôles économiques.

Opportunités : des tendances socio-économiques pouvant redevenir favorables

La crise sanitaire a entraîné une évolution de la demande résidentielle, avec un attrait croissant pour les territoires offrant de l'espace et un cadre de vie préservé. La Bourgogne-Franche-Comté pourrait capitaliser sur cette tendance en développant des infrastructures adaptées au télétravail (tiers-lieux, *coworking* rural, fibre optique).

Le changement climatique pourrait devenir un levier majeur d'attractivité. Face aux vagues de chaleur extrêmes qui frappent de plus en plus durement le sud de la France, la Bourgogne-Franche-Comté, avec son climat tempéré et ses nombreuses ressources en eau, pourrait s'imposer comme une région refuge. Son positionnement géographique, loin des risques littoraux liés à la montée des eaux et bénéficiant d'un environnement naturel préservé, pourrait attirer des populations en quête de conditions de vie plus résilientes ainsi que des entreprises cherchant à sécuriser leurs activités face aux aléas climatiques. Cette attractivité pourrait être renforcée par une politique proactive en matière d'adaptation au changement climatique, à travers la rénovation thermique du bâti, le développement d'énergies renouvelables et la préservation des ressources hydriques.

L'essor des industries vertes et de l'économie circulaire ouvre également des perspectives pour la région. Elle pourrait devenir un pôle d'innovation dans le low-tech et les matériaux biosourcés, en s'appuyant sur ses filières bois, recyclage et biomatériaux.

En parallèle, la transition énergétique offre des opportunités stratégiques pour la Bourgogne-Franche-Comté. La région bénéficie

déjà d'une forte implantation industrielle dans le domaine de l'hydrogène (la région est labélisée « territoire Hydrogène » depuis 2016), avec des entreprises et des pôles de recherche développant des solutions de production et de stockage décarbonées. Le territoire peut s'affirmer comme un acteur clé du déploiement de cette filière en France, en s'appuyant sur des projets industriels d'envergure et en favorisant les synergies entre recherche, formation et production.

De plus, la présence d'installations et d'acteurs majeurs du secteur nucléaire, notamment dans le cadre du programme de relance de cette industrie en France, positionne la région comme un maillon essentiel dans le développement et la modernisation de cette filière. Avec des sites spécialisés dans la maintenance et la production d'équipements nucléaires, ainsi qu'une expertise industrielle reconnue, la Bourgogne-Franche-Comté pourrait jouer un rôle moteur dans l'approvisionnement énergétique national et la défense européenne.

En combinant ces atouts naturels et industriels, la région peut renforcer son attractivité et devenir un territoire d'avenir, à la fois résilient face aux défis climatiques et moteur de la transition énergétique et industrielle.

Autres opportunités stratégiques à penser :

- Développement d'un écosystème *deep tech* et santé connectée, en lien avec la Suisse et les pôles universitaires.
- Valorisation des savoir-faire industriels (horlogerie, microtechniques, agroalimentaire) pour créer une offre différenciée à l'export.
- Création d'un cluster d'innovation autour des microtechniques, domaines d'excellence régionaux.

Menaces : Déprise démographique et marginalisation économique

La Bourgogne-Franche-Comté fait face à une déprise démographique progressive. La baisse du solde naturel, combinée à un déficit migratoire chronique, risque d'accélérer le vieillissement et de fragiliser l'équilibre territorial. Certaines zones rurales entrent dans une spirale de dévitalisation, mettant en péril les services publics et l'économie locale.

L'accélération du vieillissement pose également des défis en matière de santé et de dépendance démographique / économique. Le développement de solutions innovantes pour le bien-vieillir en milieu rural est un enjeu clé.

Autres menaces à anticiper :

- La concurrence des métropoles voisines (Lyon, Strasbourg, Paris) qui captent l'essentiel des talents et des investissements.
- La difficulté entre les deux métropoles régionales à trouver des lignes de forces et des complémentarités pour insuffler une dynamique qui profite à tous
- Montée en puissance d'autres régions intermédiaires (Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes), susceptibles d'attirer des activités au détriment de la BFC.

Atouts

- Patrimoine naturel et culturel ;
- Disponibilité foncière et immobilière ;
- Accessibilité ferroviaire : axe PLM / Rhin-Rhône ;
- Proximité avec grandes métropoles (Paris, Lyon et bassin d'emploi suisse voire allemand ;
- Connexions d'affaire étrangères ;
- Pauvreté moindre ;
- Présence de pôles universitaires et de recherche ;
- Question des savoir-faire techniques (agro-alimentaire et microtechniques) ...

Opportunités

- Effets des confinements successifs dus à la pandémie de Covid19 et évolution de la demande résidentielle ;
- Vers une « mise au vert » avec essor du télétravail ;
- Une région qui pourrait devenir refuge face au changement climatique ;
- Opportunité de développer les filières de l'hydrogène, de *deep techs* et de santé connectée (avec la Suisse) ;
- Possibilité de créer et de renforcer un écosystème d'innovation industrielle autour des microtechniques et du nucléaire...

Faiblesses

- Espace hors champs héliotropisme, haliotropisme et métropolitain (vecteurs principaux d'attractivité) ;
- Espace faiblement dense, intermédiaire, soumis à des forces centrifuges et mal vertébré (sauf axe Rhin-Rhône) ;
- Région âgée et vieillissante ;
- Processus récent de désindustrialisation et de tertiarisation de l'économie régionale (*fabless*) ;
- Industrie traditionnelle à faible valeur ajoutée ;
- Pas de réelle structure métropolitaine unicentrique mais éclatée par zones qui se tournent le dos (dont dichotomie Ouest / Est) ;
- Offre de formation trop centrée sur les pôles universitaires de Dijon et Besançon ;

Menaces

- Tendance au fil de l'eau d'une déprise démographique et socio-économique systémique ;
- Accélération du vieillissement démographique ;
- Délitement politique Bourgogne vs Franche-Comté ;
- Risque de marginalisation économique face aux grandes métropoles voisines (Lyon, Strasbourg, Paris) qui captent continuellement les talents et les investissements avec montée en puissance des régions voisines qui concurrencent la BFC dans l'attraction de nouvelles activités.

2. Pronostic régional à l'horizon 2050

Scénario tendanciel au fil de l'eau | p.52

Exploration du scénario probable à l'horizon post 2050

Scénario tendanciel au fil de l'eau inspiré de l'INSEE ...

Avec la publication fin 2022 des perspectives démographiques de la Bourgogne-Franche-Comté pour 2050, dont le scénario médian prévoit une diminution de 400 000 habitants par rapport à la population actuelle (2 800 000), l'INSEE a présenté une tendance lourde, à l'œuvre depuis 2015 à l'échelle de la région.

Les projections de l'INSEE entraîneraient pour certains départements des bouleversements profonds. Le Territoire de Belfort serait particulièrement touché, perdant 16 % de sa population d'ici 2040 (5,2 % à l'échelle régionale) et autant d'ici 2070 (9 % à l'échelle régionale). Le vieillissement de la population en Haute-Saône serait parmi les plus accentués : les personnes âgées de 65 ans ou plus représenteraient 34 % de la population départementale dès 2040, contre 23 % en 2018. Dans ce contexte démographique préoccupant, et si rien n'est fait entre-temps, plusieurs défis majeurs émergeraient d'ici 2050.

Le **vieillissement démographique** amplifiera fortement la dépendance économique, avec une augmentation importante des besoins en santé, en services à la personne et en infrastructures adaptées aux seniors. Cette tendance démographique, particulièrement marquée dans des départements ruraux comme la Nièvre ou l'Yonne, nécessitera des investissements massifs dans les dispositifs médico-sociaux, au risque de creuser les inégalités territoriales et d'accentuer l'isolement des personnes âgées. Parallèlement, la **diminution du nombre de jeunes actifs** provoquera une pression croissante sur le marché du travail régional, rendant difficile le renouvellement des compétences dans de nombreux secteurs essentiels à l'économie locale.

La Bourgogne-Franche-Comté devra également faire face à une **attractivité territoriale déclinante**, accentuée par la concurrence des régions limitrophes, notamment Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et surtout l'Île-de-France et la Suisse voisine. Le déficit migratoire persistant pourrait ainsi devenir chronique. Les jeunes diplômés risquent de privilégier massivement les territoires urbains ou dynamiques hors région, accélérant ainsi un cercle vicieux démographique et économique.

Même si la Bourgogne-Franche Comté semble moins concernée que d'autres régions métropolitaines, le **réchauffement climatique** constituerait également une menace significative à l'horizon 2050. La hausse prévue des températures moyennes annuelles (jusqu'à +2,5°C par rapport à la période de référence actuelle), la multiplication des épisodes caniculaires et l'intensification des sécheresses estivales fragiliseront les activités agricoles traditionnelles, cœur économique de nombreux territoires ruraux. Viticulture, élevage, polyculture et sylviculture, piliers de l'identité régionale, devront profondément s'adapter afin de garantir leur viabilité économique.

L'économie régionale, déjà fragilisée par la **désindustrialisation** progressive des dernières décennies, sera confrontée à un défi supplémentaire. Avec la baisse de la population active et la dégradation progressive du climat économique, la région pourrait connaître une stagnation ou un net recul économique marqué dans plusieurs secteurs traditionnels tels que l'industrie mécanique, métallurgique ou encore automobile. Le maintien des grandes filières industrielles, notamment autour des zones d'emploi de Belfort et Montbéliard, sera conditionné à leur capacité à engager une transition rapide vers des technologies vertes et innovantes.

A l'horizon 2050, dans ce scénario tendanciel, la Bourgogne-Franche-Comté, pourrait apparaître comme un territoire en « clair-obscur », naviguant lentement vers une réduction progressive de ses capacités économiques et sociodémographiques, mais conservant ponctuellement certains pôles d'excellence en matière de recherche, d'industrie de pointe (dont militaire) ou encore de tourisme de proximité, dans une trajectoire de continuité sans rupture forte avec les tendances atones observées au début du XXIe siècle.



Hotel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25 000 Besançon

.....
03 81 21 33 00
contact@audab.org
www.audab.org

